

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Par année. \$3.00
Par 6 mois. 1.50
Par 3 mois. 1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Par année. \$1.00
Par 6 mois. 50

La Compagnie de Publication "LE SOLEIL", Limitée—Propriétaire.

FAIS CE QUE DOIS

VOYEZ L'ANNONCE

—DE—

LA COMPAGNIE
PAQUET

Page 5

BUREAUX: 90-92, Côte de la Montagne,
32-33 1/2, rue Notre-Dame

L'EMPRESS OF BRITAIN COULE UN CHARBONNIER

Au milieu du brouillard, le paquebot du Pacifique Canadien frappe l'"Helvetia" qui sombre après quelques minutes.

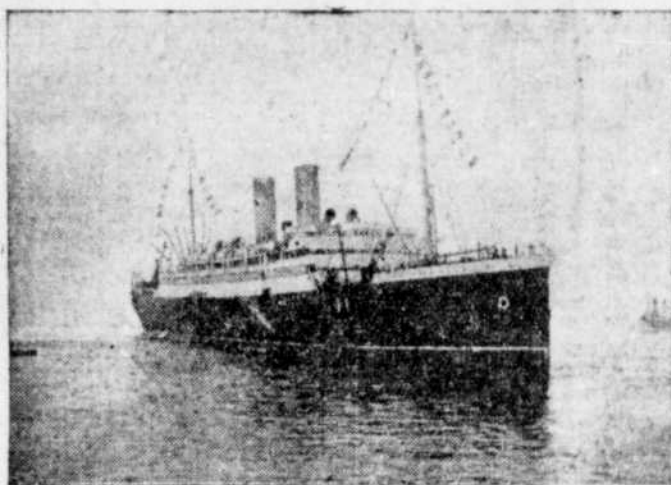
ON REUSSIT CEPENDANT A
SAUVER TOUT L'EQUIPAGE

L'"Empress of Britain" a quitté le port vendredi soir à 7 h. 15, au lieu de 3 h. 30, heure régulière; le retard avait pour objet de permettre à une vingtaine de passagers, qui avaient manqué le train de communication avec le vaisseau et qui devaient arriver par le train régulier de 6 h. 30, de s'embarquer. C'est ce retard qui a été cause de l'accident, terrible au cours duquel l'"Empress" a coupé en deux et fait sombrer en quelques instants le "Helvetia", un charbonnier, construction récente; l'accident, dû au brouillard, n'eût certainement pas été enregistré si l'"Empress" eût quitté le port à l'heure ordinaire.

C'est entre le Cap Madeleine et la Pointe à la Renommée, à 10 milles à l'ouest de ce dernier endroit, que la collision s'est produite, vers 6 heures samedi soir. L'"Empress" a aperçu "l'Helvetia" à une distance trop courte pour permettre d'éviter l'accident. On a eu juste le temps de sau-

DOMMAGES A L'EMPRESS

Après avoir fait l'enquête nécessaire pour bien se rendre compte des dommages subis par "l'Empress", le capitaine Murray, qui en a la commande, décide de revenir immédiatement à Québec. La proue est fort endommagée. Bien que revenant sous sa propre vapeur, le vaisseau doit aller lentement.



L'"Empress of Britain", qui a été endommagé dans la collision de samedi après-midi, au large de Pointe à la Renommée

La Compagnie du C. P. R. a demandé le secours du "Lord Strathcona", qui est aussitôt parti samedi soir. Le "Cruiser", de la Compagnie, est arrivé à Québec, hier matin, pour se rendre aussi au-devant de l'"Empress". Les deux vaisseaux sont maintenant rendus à destination et accompagnent pour plus de précaution le vaisseau avarié.

Le steamer "Helvetia" était, comme nous le disons plus haut, un vaisseau anglais nouveau, en acier, jaugeant 2,719 tonnes, construit l'été dernier pour le compte de la Dominion Coal Co. Il était sous le commandement du capitaine Connell, et

LE SCANDALE DE DETROIT

Sept des huit échivins arrêtés
sont admis à caution

LE SECRETAIRE DES
COMITES RETENU

Détroit, Mich., 29. — Sur les huit échivins arrêtés pour avoir reçu ou tenté de se faire donner des pots de vin pour la fermeture d'une rue de la ville, dans l'intérêt du Wabash, sept ont été remis en liberté provisoire, sous caution de \$5,000. Le huitième échivin, M. Patrick O'Brien, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu. On a refusé de remettre en liberté sous caution le secrétaire du comité du Conseil.

Cinq autres des échivins dont les noms figurent parmi ceux des conseillers accusés de concussion, ont été aussi arrêtés samedi soir, mais on les a immédiatement remis en liberté après leur avoir fait subir un interrogatoire.

UN SUCCES COMPLET

L'excursion à Thetford Mines, hier
est une des plus heureuses que
l'on ait encore organisées

L'excursion à Thetford Mines, hier, a été un succès complet. On avait bien raison de le dire : les succès précédents étaient une garantie que les organisateurs de l'excursion d'hier en feraient un nouveau succès.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. Le train est parti et revenu aux heures exactement fixées. A 9 h. 45, hier soir, les excursionnistes entraient en gare de Lévis, tous gais et contents, enchantés de leur voyage.

M. Patrick Doyle, agent du Québec Central, à Lévis, a surveillé lui-même les préparatifs et le départ du train qui était sous la direction du conducteur Les Guay.

Bien que la température ne fut pas très assurée au départ, le train était bondé ; l'on a aussitôt ajouté d'autres wagons pour donner place à ceux qui prendraient passage sur le parcours. A presque toutes les gares en montant on a compté de nouvelles recrues.

La journée s'est passée le plus agréablement du monde et l'impression créée par cet heureux voyage ne manquera pas, nous en sommes assurés, de garantir de nouveaux succès prochains.

Nos salutations aux organisateurs et au Québec Central, qui n'ont rien négligé pour assurer aux excursionnistes, et ils ont admirablement réussi, tout le confort désirable.

On aura les mêmes avantages, dimanche prochain, pour le voyage de la Malbaie, par le C. P. R. et le vapeur Champlain. Les billets de \$2.00 sont bons pour trois jours. Départ, le matin, à l'arrivée du bateau de la traversée de 9 heures, à Lévis ; retour, le soir, à 6 h. 30, par la même voie ; arrivée à Lévis vers 11 heures.

TROIS MORTS
QUATRE BLESSES

Toledo, Ohio, 29. — Un convoi du Lake Shore & Michigan Central a frappé hier, au village d'Alexis, à 12 milles d'ici, une automobile contenant 9 personnes, dont 3 ont été tuées instantanément et 4 autres, fatalement blessées. Les morts sont : Rudolph Cousineau, âgé de 30 ans ; Eva Navarre, âgée de 20 ans, Mme Lafayette Cousineau, âgée de 30 ans. Les blessés sont l'épouse, les deux petits garçons et la petite fille de M. Rudolph Cousineau.

Les prix de l'Association
des Pompiers

Ceux qui ont gagné des prix dans les courses de l'Association des Pompiers devront aller les réclamer, ce soir, à 6 h. 45, à la salle St-Pierre, St-Sauveur.

Mariage

Ce matin a été béni en l'église de St-Sauveur le mariage de M. Ernest Laliberté, tailleur en fourrure, de la maison J. B. Laliberté & Mlle Eva Voyer, de St-Sauveur.

Le marié avait pour témoin son oncle M. Léger Laliberté et la mariée son père M. Voyer.

C'est le révérend Père Legault qui a béni le mariage.

M. Albert Vézina, ami intime du marié, a servi la messe.

L'heureux couple ont reçu de nombreux et riches cadeaux et sont partis en voyage par le Québec Central. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Nouveau percepteur

Par un ordre en conseil, le lieutenant-gouverneur vient de nommer M. Achille Rinfret, de Roberval, percepteur au département du revenu, pour la partie ouest du district du Lac St-Jean.

Il va dans l'Ouest

M. J. R. Gareau, élève diplômé de l'École Forestière de Québec, part aujourd'hui pour Victoria, C. A., où il fera partie du service forestier de la Colombie Anglaise. M. Gareau arrive des Etats-Unis, où il a étudié quelque temps à l'Université Cornell.

Député malade

QUÉBEC, 29. — Du corr. du "Soleil". — M. Kild, député de Carleton est souffrant et ne pourra assister à la séance de ce soir.

Québécois en France

Un télégramme reçu aujourd'hui annonce l'arrivée au Havre, ce matin, de Mmes Marcelle Pettigrew et N. Rioux, de Québec, à bord du "Lake Erie".

Anniversaire mémorable

Ottawa, 29. — Du corr. du "Soleil". — Il y a un an aujourd'hui que le gouvernement Laurier a été dissous pour soumettre le projet de réciprocité aux électeurs.

Le Conseil Privé confirme le jugement de la Cour Suprême

Ottawa, 29. — Du corr. du "Soleil". — D'après les renseignements obtenus ce matin, sur la décision du Conseil Privé, sur la loi du mariage en Canada, le bill Lancaster est non seulement déclaré inconstitutionnel, mais la solennité du mariage est laissée entièrement aux provinces qui ont le droit d'imposer toutes les conditions qu'elles désirent, sans que le parlement fédéral ait le droit d'intervenir. La province de Québec a gain de cause sur toute la ligne.

Le texte exact du jugement ne sera reçu à Ottawa que dans quelques jours, alors qu'une déclaration officielle, sera probablement faite par le ministre de la justice.

M. CHURCHILL VIENDRAIT AU CANADA

Ottawa, 29. — Du corr. du "Soleil". — A l'automne, le Canada aura la visite de M. Churchill et autres ministres qui feront connaître au pays les besoins de l'Angleterre en rapport avec sa marine et aideront au gouvernement à préparer sa nouvelle loi navale.

LE MIKADO EST CONDAMNÉ

Tokyo, Japon, 29. — On abandonne tout espoir pour la guérison de l'empereur du Japon. Ce matin, à 6 heures, le poux était à 120 et la respiration à 48 ; à 9 heures, le poux était monté à 130, et était extrêmement faible et irrégulier. Depuis le 19 juillet, la vie de l'illustre patient ne s'est maintenue que grâce à des injections d'oxygène.

CHRONIQUE MARITIME

LIGNE THOMPSON

Le Jacana, capitaine Grund, de Middleborough, avec un cargaison générale, est arrivé samedi, à 5 heures de l'après-midi.

LIGNE WHITESTAR

Le Megantic, capitaine David, de Liverpool, est arrivé hier après-midi, à 4 h. 30. Le Megantic, comme les autres paquebots, a souffert énormément du brouillard qui lui a causé un retard de 29 heures. Il portait 175 passagers de première, 240 de seconde et 360 de troisième classe. Il est parti pour Montréal à 7 h. 30 hier matin, après avoir débarqué une partie de ses passagers à Lévis.

Le Virginian et le Megantic
en retard de plusieurs heures

Le Virginian, de la ligne Allan, capitaine Gambell, qui est arrivé à Québec à 3 h. 20, samedi après-midi, de Liverpool, a été retenu 32 heures par la brume qui était très dense à l'est de Cap Race. Le capitaine rapporte que pendant la traversée, il a rencontré seulement qu'un iceberg. Le paquebot avait à son bord, 125 passagers de première, 336 de seconde et 692 de troisième, les courriers et une cargaison générale. Il est reparti hier matin à 4 heures pour Montréal.

Le Scotian, capitaine Hamilton,
est arrivé à Montréal samedi à 2 h. de l'après-midi et a laissé notre port hier à 4 h. p. m. pour Glasgow.

Le "Siellian", capitaine Petrows, de Londres et le Havre, avec passagers et une cargaison générale est arrivé ici samedi soir à 7 h. Il est parti pour Montréal à 8 h.

L'Esperanza, capitaine Main,
de Glasgow, avec passagers et cargaison
générale est arrivé hier soir.

Le Scotian, capitaine Mour, de Londres et le Havre, avec passagers et cargaison, est attendu ce soir vers minuit. Hier il était attendu à Cap Race à 11 h. 20 a. m., mais on dit qu'il est retenu par le brouillard.

LIGNE CUNARD

L'Ascania, capitaine Diggle, de Londres et Plymouth, est arrivé hier à 3 heures de l'après-midi ; il portait 137 passagers de cabine et 654 d'entrepont. L'Ascania est reparti ce matin pour Montréal.

LIGNE CANADA

Le Pallanza, capitaine Fendit-Ham-bourg, avec passagers et cargaison, est arrivé hier à 8 heures du matin et est reparti pour Montréal, à 1 h. de l'après-midi.

LIGNE DONALDSON

Le Cassandra, capitaine Mitchell, est arrivé de Montréal, samedi après-midi, à 3 h. Il a procédé aussitôt pour Glasgow.

L'Athenia, capitaine Black, de Glasgow, avec 134 passagers de cabine, 148 de troisième et une cargaison générale, est passé au Cap Madeleine à 9 h. ce matin. On l'attend ici demain matin, à 5 h.

Le Letitia, capitaine Taylor, a laissé Glasgow samedi pour Québec, avec 126 passagers de cabine, 278 passagers d'entrepont et une cargaison générale.

LIGNE DOMINION

L'Englishman est parti samedi soir, à 10 heures, pour Bristol.

LIGNE MANCHESTER

Le Manchester Corporation, capitaine Foaie, est parti pour Manchester, samedi après-midi.

Un nouveau
sous-percepteur

Ottawa, 29. — Du corr. du "Soleil". — Arthur Gilbert, ex-M.P. d'Arthabaska, a été nommé sous-percepteur du revenu de l'intérieur, à Victoria.

Plusieurs compagnies nouvelles sont formées

Une compagnie au capital de \$200,000, sous le nom de "La Compagnie Hydraulique du Lac St-Jean, Limitée", vient d'être fondée, ayant son siège principal à Hébertville Station, pour l'exploitation des forces hydrauliques dans les comtés du Lac St-Jean et Châteauguay.

Une nouvelle compagnie immobilière de \$50,000, sous le nom de "Belmont Real Estate Co.", ayant son siège principal à Sherbrooke, vient d'être formée. MM. J. N. Grégoire, architecte, B. A. Dugal, employé civil, A. Gendron, avocat, S. Fortier, marchand, et E. Boudreau, notaire, sont les principaux directeurs.

L'hon. E. Robarge, de Lambton, marchand et conseiller législatif, M. Auguste Picaud, avocat, C.R., de St-Joseph, M. Joseph Gagnon, marchand, de St-Georges, M. Louis Morin, avocat, de la paroisse St-Joseph, et M. J. J. Lavoie, notaire, de St-Georges, Boe, viennent de former une compagnie dont le siège principal sera à St-Joseph, Boe, pour faire le commerce du bois.

A l'Islet Station, comté de Montmagny, une nouvelle compagnie ayant un capital de \$20,000, s'est formée, ayant son siège principal à cet endroit, sous le nom de "The Brick Manufacturing Co., Ltd.", pour fabriquer la brique, faire le commerce de la brique et du bois.

Fabrique et faire le commerce de différentes sortes de sirop et sucre, de bleus & laver, eau de javelle, savons, parfums et autres articles de toilette, moutardes, crèmes, épicerie, fruits, liqueurs douces, eaux gazeuses, préparations culinaires, essence, etc., vinaigre, mise en conserves alimentaires, d'après les méthodes com-

merciales, etc., tels sont les buts de la "Maple Grove Sugar Co.", au capital de \$5,000, qui vient d'être formée, ayant son siège principal à Trois-Rivières.

Le Levis Dry Dock Realty Co., Ltd., dont le capital est de \$100,000, vient d'être constituée des personnes suivantes : MM. John Paradis, commerçant, J. Arthur Lesage, agent d'immeubles, Lucien Morand, avocat, Alfred Savard, avocat, Rom O. Paré, étudiant, tous de Québec, dans les buts suivants :

Faire toutes les opérations concernant ou se rattachant à la construction en général, au pavage des rues, à l'exploitation et à la construction d'usines, acquérir, louer, vendre, posséder et hypothéquer des immeubles, faire toutes transactions quelconques concernant ou se rattachant à des immeubles, et les opérations d'agent d'immeubles, le tout avec tous les pouvoirs utiles ou nécessaires à la conduite des dits commerces, entreprises, industries ou transactions.

Exercer toute autre industrie manufacturière ou non, tout commerce, et faire toutes autres opérations qui peuvent être exercées conjointement avec l'industrie de la compagnie, ou qui sont de nature à augmenter la propriété de la compagnie ou la renter profitable avec tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de telle autre ou de telles autres industries.

La compagnie portera le nom de "The Levis Dry Dock Realty Company, Limited", avec un capital de \$100,000, divisé en 1,000 actions de \$100 chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Québec.

EN SOUVENIR
DU "TITANIC"

Washington, 29. — La princesse Kawana Kato, d'Hawaï, vient de commencer une campagne pour l'érection, en cette ville, d'une arche en marbre, en souvenir du naufrage du "Titanic". On sait que la princesse a retardé son voyage d'une semaine pour ne pas prendre le malheureux navire.

Les orangistes font
une mauvaise oeuvre

Belfast, Irlande, 29. — Plusieurs départements des chantiers maritimes de Harland & Wolff, ont dû être fermés à la suite du départ de plusieurs ouvriers catholiques intimidés et tracassés par leurs compagnons orangistes. A la suite de discussions acerbes sur le Home Rule. Les directeurs annoncent que si cet état de choses se continue, il leur faudra fermer complètement les chantiers.

Rats malfaisants

Nouvelle Orléans, 29. — Après avoir examiné plusieurs centaines de rats capturés sur le rivage, les médecins ont découvert que l'un des rongeurs était porteur des microbes de la peste bubonique. Le Dr J. H. White, de l'Hôpital de la Marine, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer à cause de ce rat.

L'état des finances de la Province de Québec

Questionné aujourd'hui par notre représentant sur les résultats de l'année financière qui s'est terminée le 30 juin dernier, l'hon. M. Mackenzie, trésorier provincial, a déclaré que ces résultats étaient très satisfaisants. Il y a un surplus considérable du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires.

Il est trop tôt, dit l'hon. Ministre, pour pouvoir donner les chiffres exacts parce que l'ouvrage n'est pas encore complété. Il se dit, cependant, heureux d'annoncer, comme il l'avait prévu dans son dernier discours sur le budget, que le 1er du mois courant, que les obligations et les dépenses de l'année, sans avoir besoin de recourir à un nouvel emprunt.

Le dépôt en laque le 30 juin 1912, appartenant au fonds du revenu consolidé, se montait à \$2,699,493.00.

De cet emprunt, des débiteurs au montant de \$2,433,333.33 avaient été émises à Londres, et d'autres, au montant de \$1,066,159.67, à Québec, pour pouvoir racheter les obligations du gouvernement, au bout de 20 ans, sur avis d'un an, lequel a été donné en juin 1911.

Une partie de ces débiteurs a été convertie à 3 p. c., en "stock inscrit", en 1897 et 1898.

Les débiteurs qui restent dus, savoir : \$1,712,580, émises à Londres, et \$693,960, à Québec ont été payées, le 1er juillet 1912.

La position financière de la province, le 30 juin 1912, était telle, qu'elle a pu payer cet emprunt à même le revenu consolidé, sans avoir besoin de recourir à un nouvel emprunt.

Le dépôt en laque le 30 juin 1912, appartenant au fonds du revenu consolidé, se montait à \$2,699,493.00.

CE NE SONT PAS
LES COUPABLES

New-York, 29. — Le procureur du district, M. William A. Cullen, a déclaré que les individus arrêtés sous l'accusation d'avoir assassiné le gangster Rosenthal, n'étaient pas les vrais coupables.

Le Duc a l'île
du Prince-Edouard

Moncton, N. B., 29. — Le gouverneur général et sa suite sont arrivés hier par train spécial venant de Pointe du Chêne samedi après-midi. Le duc était accompagné de la princesse Patricia, de Mlle Adams, domestique d'honneur, du col. Lowther, de l'hon. A. Ramsay, du capitaine T. Rivers Buckley. Les illustres visiteurs ont été conduits à Bend Square où le maître leur a officiellement souhaité la bienvenue.

M. Léonard dans le deuil

St-Catherine, Ont., 29. — Mme Elizabeth Leonard, mère du président du Transcontinental, est décédée samedi à l'hôpital, à l'âge de 87 ans.

L'hon. M. Borden à Paris

Paris, 29. — Le président Fallières est arrivé hier de Nancy, où il passe ses vacances, pour recevoir M. Borden et les ministres canadiens qui l'accompagnent. Au banquet qui sera offert mardi soir à M. Borden et à ses compagnons par le comité Franco-Américain, le premier ministre français, M. Poincaré, prendra la parole.

Des discours seront aussi prononcés par M. Borden et les autres ministres canadiens.

Québécois en France

Un télégramme reçu aujourd'hui annonce l'arrivée au Havre, ce matin, de Mmes Marcelle Pettigrew et N. Rioux, de Québec, à bord du "Lake Erie".

Anniversaire mémorable

Ottawa, 29. — Du corr. du "Soleil". — Il y a un an aujourd'hui que le gouvernement Laurier a été dissous pour soumettre le projet de réciprocité aux électeurs.

Député malade

QUÉBEC, 29. — Du corr. du "Soleil". — M. Kild, député de Carleton est souffrant et ne pourra assister à la séance de ce soir.

Québécois en France

Un télégramme reçu aujourd'hui annonce l'arrivée au Havre, ce matin, de Mmes Marcelle Pettigrew et N. Rioux, de Québec, à bord du "Lake Erie".

Anniversaire mémorable

Ottawa, 29. — Du corr. du "Soleil". — Il y a un an aujourd'hui que le gouvernement Laurier a été dissous pour soumettre le projet de réciprocité aux électeurs.

**Parine, Grains, Foin
Provisions
ETC., ETC.**

**William Carrier
& Fils, Ent.,**
NEGOCIANTS EN GROS
QUÉBEC

**Lefavre & Lefavre
COMPTABLES**

AUDITEURS
Liquidateurs de Faillites
Compétence et diligence
apportées dans le
Règlement de Comptes
ENTRE
Débiteurs et Créanciers
Bureau: — 98 Rue St-Pierre
QUÉBEC
Téléphone 1180

Téléphone: 1059
Dr A. LANTIER
Chirurgien-dentiste
50, rue Couillard, - Québec
Vis-à-vis la maison Liverme

C. E. TASCHEREAU
Argent à prêter. Par grosses et petites
sommes. A la ville ou à la campagne.
Sur hypothèque ou autres garanties.
Séjour pour les fabricants et corpora-
tions. Comptables, Liquidateurs, Auditeurs
98, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

**Bureau du Gouvernement
DE QUÉBEC**
P. PELLETIER
AGENT GENERAL
35 KINGSTOWN, Londres, Ang.

SABLE A VENDRE
Sable de première qualité, convenable
pour tous genres de constructions.
A vendre par petite ou grande quan-
tité, à des prix modérés. Livraison rap-
pide. Ecrivez ou téléphonez à THE
SANDS CO. LTD., 407, St-
Vallier, Québec. Tél. No 1192

**Sirop du Dr Fred. Demers
POUR LES ENFANTS**
Employez-le toujours, car il est bien
supérieur à tous les autres sirops pour
soulager, guérir, contre les coli-
ques et pour tous les maux de bas
ventre et enfants. En vente partout. De-
pot: 309, rue St-Denis, Montréal.

**J. Arther LARUE Exp. TRUDEL
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES**
Audition,
Comptabilité,
Liquidation,
Comptes entre débiteurs et
créanciers.
Liquidation de faillites.
Perception
35, RUE ST-PIERRE
QUÉBEC
Téléphone: 2497.

HOLLAND HOUSE

New York City 50 Ave et 300 rue

Un Hotel à la Mode pour les Gens à la Mode

Situé près des parcs et des terminus de chemins de fer élevés et sou-
terrains, les théâtres, les magasins et les districts commerciaux.
**Confortablement et
Luxeusement installé**
Superbe service de cuisine.
Splendide orchestre et chœurs.
Concerts tous les soirs.
Lunch de matinée et thé de 4 à 6.
Café-midi.
Café-restaurant et salons à des
prix concrets.



Pour Vacances et Villégiature

Il faut vous approvisionner avant votre départ, de Par-
fums, Poudres, Cold Cream, Lotions, Savons, Peignes, Brosses,
Articles de Bain, Bouteilles Thermo, Plaster, Articles d'Hygiène,
Préparations pour le soin des enfants, etc.
Vous trouverez à notre pharmacie tout ce dont vous avez
besoin dans cette ligne.
Téléphonez-nous, 2483 ou 4529, et vous serez servis promp-
tement et soigneusement.
Nous avons les meilleures qualités de marchandises et les
plus bas prix.

L. E. MARTEL, Pharmacien
Phones 2483 et 4529 51, Rue ST-JOSEPH

TROTTOIRS PERMANENTS

Comme par le passé J. E. BLAIS autrefois de BLAIS
& FRIGON est en mesure de faire des trottoirs avec
leurs BLOCS mosaïque de ciment; ces mêmes blocs sont
à vendre au cent et au mille ainsi que la chaîne qui
sert à broder les trottoirs.

Spécialité Perrons d'Eglise Allées et Caves, etc

J. E. BLAIS

Tel. 3662 No 179 rue de la Couronne

Tous nos trottoirs portent le nom de la maison.

SUCCESSALE

VICTORIAVILLE 5, rue Arthabaska

TROTTOIRS EN CIMENT, EN TUILES DE COULEUR
ET EN BRIQUES

Toiles en Ciment (grises ou rouges) et Chino en Ciment à Vendre
OUVRAGE GARANTI A PLUS BAS PRIX.

IGN. BILODEAU Bureau et Fabrique

Résidence: Tél. 1143. Téléphone 3491

Pour Bals et Réceptions

Le plus joli choix de Pendants d'Oreilles et d'Orne-
ments de cou, vient d'être reçu chez

A. C. ROUTIER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

50, COTE DE LA MONTAGNE.

Suicide en Cour en présence d'un magistrat

Hamilton, Ont., 27. — Harry Gil-
more, demeurant au 80 Ouest, rue
Burlington, s'est suicidé en avan-
çant une dose d'acide phosphorique en Cour de
Police en présence du magistrat
Jelliff. Gilmore venait d'être trouvé
coupable de vol de fait contre sa
femme.

Il fut transporté à l'hôpital, mais
il mourut en route. L'autopsie qui
le portait s'est donc arrêtée à la mor-
gue où le corps fut déposé.

Voulez-vous que vos enfants parlent l'anglais...

Aux parents soucieux de l'éduca-
tion de leurs enfants, je ne puis que
suggérer une pratique très utile et
qui de nos jours s'impose comme une
nécessité. J'ai été quelques années à
un collège et aujourd'hui je n'ai pas
lieu de m'en repentir. Vous croyez, pa-
rents, que c'est dur d'envoyer un en-
fant à un endroit où on l'oblige à
parler cette langue que vous ne par-
lez pas. Mais non, c'est absolument
rien, et même je dirais que c'est en
s'amusant que l'on prend la manière
de s'exprimer.

Comme ils sont presque réguliè-
rement en contact avec des améri-
cains, leur développement est rapide
et ils apprennent à se faire com-
prendre. Je ne suis dans le monde
depuis hier et déjà combien de fois
me suis-je servi de cet anglais que
j'ai appris. Vous devez être bien an-
cien dans la pratique de la langue
de ce fameux collège où on apprend
l'anglais en s'amusant sans pour ce-
la négliger la religion et l'instruction
primaire et secondaire? Cette
institution que je vous recommande
en désintéressé parce que je ne retour-
nerai pas c'est le Collège qui dans
quelques années sera ouvert et ap-
préhensible à sa juste valeur et qui porte
le nom St-Louis Gonzague, Beauveille.
Il vous suffirait de connaître l'homme
qui en a la direction pour savoir sur
quel pied cet établissement est et sera
toujours, je l'espère. Un agrandisse-
ment considérable est en voie de se
faire et plus que jamais cette con-
struction demande des élèves pour
l'année qui va recommencer dans un
court mois.

Signé L. G. M.

Un abonné.

Les aptitudes requises pour les employés de chemins de fer

Ottawa, 26.—Du corr. du "Soleil".—
La Commission des chemins de fer
vient de promulguer toute une série
de règlements touchant les aptitudes
physiques requises du personnel des
chemins de fer au cours de visites
médicales. A l'avenir, nul ne pourra
être mécanicien de locomotive, chauf-
feur, homme de train ou serre-freins,
s'il n'est doué d'une excellente vue et
n'entend pas parfaitement.

Le strabisme et le daltonisme suf-
fisent pour motiver l'exclusion d'un
candidat à ces emplois.

Pénible mort d'un jeune enfant

Montréal, 27.—Un jeune enfant de
trois ans, Léonard, fils d'une brève
mille d'ouvriers, de M. Léonard Char-
bonneau, 950 Avenue Papineau, vient
de mourir dans de pénibles circon-
stances après une agonie terrible de
20 heures.

L'enfant courait vers sa mère quant
comme une tige effilée ajoutée à l'at-
trait d'une fleur.

Appelé en toute hâte, le Dr G. A.
Forest, un des voisins, constata dès
son arrivée, que l'enfant ne pourrait
survivre.

Le coroner a disposé du corps sans
jury.

A LOUER
HOTEL-DE-VILLE
Le terrain situé rue des Pâtes à l'in-
tersection des rues St-Paul et St-Joseph
maintenant occupé par M. Ignace Bi-
loiseau. Pour plus amples informations,
s'adresser à
GEO. TRUDEL
HOTEL-DE-VILLE
Québec, 18 Juin 1912.

St-Tite des Caps

MARIAGES

St-Tite des Caps, 22.—C'était jor-
nalement fête d'aujourd'hui, à St-Tite des
Caps, à l'occasion du mariage de
trois fils de dame Vve Louis Paradis,
née Desanges. Bilodeau. Adolphe
épousait Mlle Arthémise Cantin, fille
de M. Jos. Cantin; Wilfred se ma-
ria avec Mlle Irma Paradis, fille-
fille de M. Jos. Paradis (Ruiten);
et Mlle Valérie Rivin, de Lamoignon,
unissait sa destinée à Paul, le troi-
sième et le plus jeune qui lui se ma-
ria dans l'église de Lamoignon. Après
avoir pris un succulent goûter chez
le père de la mariée, les nouveaux
époux montèrent sur le train de 11
heures du R.Q.L.H.P. pour descendre
à St-Tite des Caps. A leur arrivée à
St-Joachim quel ne fut leur surprise
d'y rencontrer les heureux mariés et
leurs parents et amis de St-Tite des
Caps qui étaient venus au devant
d'eux les saluer.

Tout reprit le chemin de St-
Tite pour se rendre à la résidence de
Mme Vve Paradis, décorée au ne
peut mieux, et où un excellent dîner
les attendait tous. Après avoir fait
honneur à tous les mets, sans ex-
ception, on s'amusa au jeu de cartes
jusqu'à une heure fort avancée dans
la nuit, chantant et riant sur tous
les tons.

Avant de se séparer M. Joseph Can-
tin, père d'une des mariées, avec
toute la courtoisie et l'hospitalité
qu'on lui connaît, invita tous les con-
vives à venir prendre le dîner le
lendemain chez lui, ce que chacun se
fit un devoir et où la plus franche
gaîté régna jusqu'aux petites heu-
res.

TRAVAUX

M. Orl. Berge, couvreur, de Ste-
Marie de Beauce, est à faire les tra-
vaux de l'église qui consistent à la
couverture en métal et à la pose des
fournaises dans la sacristie. Les tra-
vaux quoiqu'à peine commencés avan-
cent rapidement sous habile direction.

PERSONNELLES

Mme Ladjer Leblond, est allée à
Québec cette semaine, par affaires.
Elle a profité de son voyage pour al-
ler rendre visite à son frère qui de-
meure au faubourg St-Jean.

M. Adolphe Morency, accordeur
de piano, de Montréal, est venu pas-
ser quelque temps chez son père, pour
se reposer.

FOINS

Les cultivateurs ont à peine com-
mencé les travaux des foins qu'ils
sont unanimes à dire qu'il y a
une grande diminution sur l'année
dernière.

NAISSANCE

M. et Mme Joseph Gagnon, font
part à leurs parents et amis de la
naissance d'une fille baptisée sous les
noms de Marie Rose de Lina. Parrain
et marraine, M. et Mme Léon Ga-
gnon, grands parents de l'enfant.

SUR LES BORDS DE LA ST-CHARLES

Y serez-vous ?

Qui n'y sera pas ?

Toute la population intelligente de
Québec, de la ville, du district, de
la région, de la province, se propos-
e de prendre part au grand évènement
qui se prépare.

Ce grand évènement n'est autre
que l'Exposition provinciale à Qué-
bec qui aura lieu du 24 août au 2 sep-
tembre prochains.

Économisez !

Évitez l'encombrement !

Il n'y a pas un chef de famille, tant
soit peu prévoyant, qui ne profite
des avantages offerts par la Com-
mission de l'Exposition provinciale
d'acheter un livre de billets d'entrée,
s'il n'en a pas, ou trois, ce qui signifi-
era pour lui une économie très appré-
ciable.

Il faut être persuadé que la pro-
chaine Exposition à Québec sera d'un
intérêt irrésistible. Il est certain que
chaque jour la foule s'y précipitera
pour envahir les terrasses.

Il existe un excellent moyen d'évi-
ter les ennuis qu'il est facile de pré-
voir, de se soustraire aux bousculades,
c'est celui de se procurer immédia-
tement des livres de famille con-
tenant chacun cinq billets d'entrée
pour \$1.00.

MAGASIN DE JOBS

VENTE DE FIN DU MOIS

Une quantité de marchandises, balance du
mois, qu'il faut vendre pour faire de la place

LISEZ BIEN :

15c POUR 10c Bas pour hommes, laine et coton, valant 15c pour 10c.	15c POUR 8c Un lot de coupons de perca- line, valant 15c, offertes job 8c.
\$3.90 POUR \$1.74 Robes en broderie blanches, dernière nouveauté, valant \$3.90, offertes job \$1.74.	\$1.25 POUR 59c Matinées en lawn blanc, très bien garnies, valant partout \$1.25, offertes job 59c.
75c POUR 45c—\$1.00 POUR 69c Corsets, 4 jarretières, valant 75c pour 45c, \$1.00 pour 69c.	\$3.50 POUR \$1.49 Jupes de robes pour dames, valant \$3.50, offertes job \$1.49.
15c POUR 10c Un lot de camisoles pour dames, d'été, valant 15c, offertes job 10c.	\$4.00 POUR \$1.49 Manteaux en cachemire blanc pour enfants, valant \$4.00, of- fertes job \$1.49.
25c POUR 10c Ruban noir et couleur, va- lant 25c, offert job 10c.	40c POUR 24c Étoiles à Robes couleurs les plus nouvelles, valant 40c of- fertes, Job 24c.

T. D. DUBUC —228—
RUE ST-JEAN

E. ROUMILHAC

COGNAC

Cognac Perle d'or — Marque déposée
GARANTI PUR VIN

XXX Caisse 12 bouteilles	\$ 8.00
XXXX Caisse 12 bouteilles fine champagne	10.50
V. O. P. Caisse 12 bouteilles vieille réserve	16.50
XXX Caisse 24 flasks	\$ 9.00

En vente dans tous les bonnes Epicerie

E. ROUMILHAC

Seul Dépositaire et Propriétaire de la Marque

4850, COTE DU PALAIS, Québec

Téléphone 1148

Central Rooming House

Chambres meublées très com-
fortables pour touristes, meil-
leure maison de Québec.

Téléphone 2153

24 Cote du Palais, Québec.

Dr Edgar COUILLARD

Ex-élève des hôpitaux de Paris.

Chirurgien à l'Hôtel-Dieu

SPECIALITE : — Chirurgie générale,
maladies des voies urinaires et accou-
chements.

Heures de consultation : 10 à 12 h. r. m.

m. : 2 à 5 h. et 7 à 9 h. p. m.

Bureau : 51 1/2, rue St-Anne. Tél. 2158.

Dr. J. Th. Robitaille

Gradué avec distinction à l'Université
Laval, ex-interne de l'Hôpital
de la Miséricorde à Québec

Spécialité : Accouchements.

Heures de consultation : De 8 à 9 h. 30

a. m. : de 1 h. à 3 h. p. m. : 7 à 9 p. m.

Bureau : 51 1/2, rue St-Anne. Tél. 2158.

OMER JOBIN

Bourreur

10, rue DORCHESTER, Téléphone : 3220

S'occupe de tout ouvrage concernant
la réparation et le rembourrage des ma-
trées, des matelas, passage de tapis et
parure.

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS

ARPENTEURS GEOMETRES

Bâtisse de la Banque d'Ontario

132 rue St-Pierre, Québec

Tél. 2680

GRAND CENTRAL HOTEL,
EDMUNDTON, N. B.

Cet hôtel, venant d'être construit et
neuf, est maintenant prêt à recevoir le
public voyageur. C'est dans le centre
le plus commercial de la ville, voisin de
la Banque de Montréal et de la Banque
Royal. Bien belles chambres, salles d'é-
chantillons, back à tous les trains pour
recevoir les voyageurs. Etape de lousage
arraché à l'hôtel.

Tre visite est sollicitée.

J. M. SIBOIS, Prop.

Grand Central Hôtel.

Dr. J. EMILE FORTIER

GRADUE DE L'UNIVERSITE
LAVEL—Externe de l'Hôpital
Lariboisière, à Paris.

Spécialité de médecine générale,
spécialité des maladies du
cœur, des poumons, de l'estomac
et de l'intestin.

309 1/2, RUE ST-JOSEPH. TEL. 90

CONSULTATIONS : le matin, 8
h à 9 h.; l'après-midi, 1 h à 4 h.;
le soir, 7 h à 9 h.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LA ROBE DE LAINE

Par HENRY BORDEAUX

—Devrais-je renoncer ?
—Oh! non, jamais. Vous travail-
lez, c'est votre honneur. J'aurais pour
moi, mais je prierais. Une femme peut
avoir peur.

Cependant j'abandonnerai bientôt
des études qui me paraissent trop
prolongées et ne m'occupent point
d'un ouvrage immédiat et sensi-
ble. Je ne devais les reprendre que
plus tard.

On abusait, le malheureux le premier
des humilités de ses origines. Je me
battais de l'avis élevée à mon rang
par une générosité magnifique, sans
chercher à éviter comment un tact
si sûr, la délicatesse fondrière de l'ex-
périence, une si rare culture morale au-
raient échappé à la lente formation
du temps. Le hasard d'un acte civil
m'apparut au jour la très grande an-
née et la distinction absolue de
sa famille que des revers avaient
contrainte à reprendre du service
presque aux lieux mêmes de sa for-
tune passée.

Cette découverte me parut presque
une attente à ma supériorité. Par or-
dinaire je n'y devais être aucune
situation. Etienne n'y eût pas at-
taché d'importance, tant elle paraît
naturellement cette longue suite

d'honneur qui s'élève à sa grâce
comme une tige effilée ajoutée à l'at-
trait d'une fleur.

Comme nous rentrions un soir et
que la femme de chambre n'était pas
là, je formulai ce reproche :
—Vous ne savez pas commander.
—Je n'ai pas voulu qu'elle m'at-
tende.

—C'est un tort.
—Je sais me servir moi-même.
—Que pour son plaisir elle obéisse
une servante à veiller, elle ne pouvait
l'admettre. Elle préférerait torde elle-
même pour la nuit ses beaux che-
veux de plusieurs tresses.

J'avais remarqué le temps qu'elle
passait chaque jour à ses coteries.
Il semblait qu'elle eût toujours trop
d'argent à sa disposition. Je n'avais
pas accoutumé de rencontrer tant de
réserves. L'attraction à une mesqui-
ne éducation éducation ce sans ad-
mirable d'économie qui est une des
supériorités de la femme française,
experte à l'épargne et à l'ordre dans
la maison, comme à la charité res-
servée, tandis que nous est venu d'une
foie ce monde et ce monde se gâté
de la dissipation, du faste, des ré-
ceptions gâchées.

—Laissez cela, lui assurai-je. Vous
ne savez pas dépenser.
—Je n'ai besoin de rien.
—Justement il faut avoir beaucoup
de besoins.
—Est-ce nécessaire ?
—Sans doute, puisque nous pou-
vons les satisfaire.

—Elle m'assurait à ses amonées
qui étaient nombreuses, mais elle re-
stait à toutes les sollicitations de
luxes avec une douceur et un désin-
teressement dont je m'efforçais. Sans
cette je pourrais à des changements
de toilette, et je m'efforçais d'une ré-
sistance que je ne pensais point res-
servée, dans cette occasion, chez une
femme, chez la femme si million-

naire Cernay.
Ne prenez-vous aucun plaisir à être
plus élégante que les autres, mieux
habillée, plus remarquée ?
—Aucun plaisir, je vous assure.
—J'ai vu qu'on vous regardait lors-
que vous entriez dans un salon. J'aime
que les hommes vous admirent, et que
les femmes soient un peu jalouses
de vous. C'est un plaisir d'artiste.
Mais vous êtes insensible à tout. Vous
n'aimez rien.
—Oh! si.
—Et quel donc ?
—Je ne comprends pas encore bien
toute l'étendue de sa tendresse. Ce
pendant, elle se ressemblait, elle
à la mienne, et je ne m'aventurais plus
à les comparer.

Ce qu'elle préférait, c'était rester
chez elle, à jouer avec Dilette qui
avait un sourire de sa petite maman,
à lire une introduction à la vie de
voilà, les lettres de saint François de
Sales à Mme de Chantal (en II en-
gage culte à l'âme elle-même son
fais le matin sans obligation à femme
qui s'abandonne à se lever avant elle
pour chauffer son appartement) ou
quelque autre ouvrage de piété, ou
bien quelques livres de contes ou
légendes comme si elle se préparait
de loin à son enseignement matri-
nel.

Elle se plaisait encore à des his-
toires toutes simples de braves gens,
et qui avaient l'air d'avoir été vé-
rifiés : Mireille, ainsi l'enchantait,
et Geneviève ou l'histoire d'une ser-
vante de M. de Chantal, et Ramonito,
et Nette dont elle avait noté au
passage, sur son exemplaire, ces quatre
vers tirés de la légende que je trou-
vais adressés sur le bord d'un sentier,
parmi les bûches, aux curieuses
des champs :

Avec la paix intérieure.
Car c'est la meilleure joie.
Et que vos gouttes de sueur

Deviennent perles de lumière...
Ce genre d'existence-là n'était pas
à la mode. Aujourd'hui toutes les
femmes, jeunes ou vieilles, s'élan-
cent hors de chez elles dès qu'elles sont
habillées, fument leur intérieur
comme la peste, précipitent leurs au-
tomobiles dans toutes les directions :
par les rues, les boulevards, les parcs
parfois à des excursions, parfois
qui servent de prétexte à de grandes
cruautés, conférences où l'art et
l'histoire se vulgarisent, hôpitaux
même où elles courent apprendre à
soigner les enfants des autres pen-
dant que les leurs, quand elles ont
daigné en avoir, sont abandonnés à
l'office.

Je l'engageai à les limiter :
—On ne vous voit nulle part. Vous
serez jamais. Ne voulez-vous pas
sortir ?
—Avec vous ? Avec Dilette ?
—Non, toute seule.
Elle me proposait des promenades
à Bois qu'elle connaissait mieux que
Paris. Les premières de printemps
y faisaient conduire, le printemps ven-
ait, presque tous les jours. Quand je
m'amusais elle y accompagnait, notre
enfant. Ces allées qui des lacs ven-
aient à la mare Saint-James, et qui ne sont
pas très fréquentées, avaient ses pré-
féré. Ce n'était pas la Vierge au
Bois. Enfin il y avait des arbres.

—Pourquoi tant de relations, mon
Dieu ? soupirait-elle presque crois-
sant en mettant son chapeau



LE SOLEIL

QUEBEC, 29 JUILLET 1912.

QUEBEC DONNE L'EXEMPLE

Dans l'heureuse histoire de l'administration libérale à Québec, les bulletins annonçant les opérations financières de l'année, se suivent et se ressemblent : ce sont tous des bulletins de victoire et de surplus budgétaires.

Celui que vient de communiquer à la presse le trésorier provincial, comme ceux des années précédentes nous apporte la nouvelle d'un surplus budgétaire rond et d'ou ; nous en avons pris la douce habitude ; nous nous y attendions.

Mais, le bulletin de cette année nous apporte mieux encore qu'un surplus ; il nous apporte aussi la nouvelle d'une réduction fort notable de la dette de la province.

Ceci n'est pas une surprise, à vrai dire ; c'est la confirmation d'une promesse et en politique les promesses ne se réalisent pas toujours avec pareille ponctualité.

A même ses économies en banque, la province de Québec vient de payer la somme respectable de deux millions quatre cent mille dollars, remboursement de l'emprunt de 1882, qui arrivait à échéance.

Ainsi la province de Québec, en ces jours heureux de sage administration, se paie le luxe de réduire sa dette à même ses économies, sans recourir à ses recettes courantes.

Et c'est la seule, dans notre beau Canada, qui puisse se vanter de la chose !

Du coup, c'est notre budget annuel libéré d'une charge notable ; c'est autant de ressources en plus pour travailler au progrès de la province.

Ça paie d'avoir un bon gouvernement !

UNE CALE SECHE, S. V. P.

Voici "l'Empress of Britain" endommagée. Son avant défoncé à la suite d'une collision dans le golfe, au milieu du brouillard, faisant eau, elle a dû interrompre son voyage et revient, blessée, traînant la quille, à petite vitesse vers Québec.

Elle ne trouvera à Québec aucune cale sèche capable de la recevoir.

Ses avaries, il faut l'espérer, ne sont pas d'une gravité exceptionnelle ; si notre port était outillé pour répondre aux besoins les plus impérieux de la navigation, le dommage serait vite réparé. Mais dépourvus des moyens nécessaires, dépourvus d'un bassin de radoub de dimension suffisante pour héberger l'Empress, comment et par quel miracle d'ingéniosité, au prix de combien de délais, va-t-on pouvoir réparer, — et encore ! tant bien que mal — les avaries de ce navire ?

Ce qui arrive aujourd'hui, voici bien des années que nous en avions prévu l'éventualité toujours menaçante : l'accident de "l'Empress" servirait-il à ouvrir les yeux du gouvernement fédéral. Se déciderait-on enfin à doter le port de Québec de la cale sèche absolument nécessaire pour répondre aux besoins les plus pressants de la navigation océanique par voie du St-Laurent ?

Il n'est pas permis de tergiverser plus longtemps ; il ne s'agit pas en l'occurrence de l'intérêt de Québec, mais bien de l'intérêt national.

L'outillage du St-Laurent, la grande, la seule artère du commerce maritime du Canada, n'est pas une question d'intérêt local mais bien une question d'intérêt national.

L'un des éléments nécessaires, indispensables de cet outillage, est la construction d'une cale sèche de dimension suffisante pour recevoir les transatlantiques de la taille des "Empresses".

Ce qui arrive aujourd'hui, n'intéresse pas seulement les propriétaires de "l'Empress" ; le mal n'est pas limité aux dommages et aux délais résultant de cet accident, bien que ce soit la considération justifiant en elle-même l'urgence du remède réclamé ; le mal est plus général encore puisque, — fait seul, mis en relief par cet accident, de l'insuffisance de notre outillage, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur le taux des assurances maritimes, par voie du St-Laurent et que c'est, somme toute, le commerce tout entier du pays qui en subira le contre-coup.

Nous avons supporté la loi générale votée par le parlement qui réglementait les conditions de l'aide accordée par le gouvernement canadien en vue d'encourager l'initiative privée à se charger de cette entreprise.

Nous comprenons qu'en présence de la multiplicité des demandes, pour outiller les nombreux ports, tant océaniques que des grands lacs, des bassins de radoub devenus nécessaires, le gouvernement ait jugé de bonne politique d'adopter une règle générale limitant à une garantie donnée, sa subvention d'encouragement pour la réalisation de ces entreprises.

Nous en approuvons le principe, mais l'expérience des deux dernières années, prouve de façon trop péremptoire que, dans le cas de Québec, tout au moins, il est devenu indispensable de se départir de cette règle, puisqu'il est prouvé clairement aujourd'hui, qu'aucune compagnie privée ne veut consentir dans ces conditions à assumer cette entreprise.

De fait, il semble certain que l'entreprise ne peut être suffisamment rémunératrice pour induire les capitaux privés à s'en charger.

A Sydney, au Cap Breton, la ville a voté dernièrement un bonus de un million de piastres à une compagnie anglaise qui va y construire une cale sèche, mais aussi des chantiers de construction maritime. Dans le cas de Sydney, en raison des établissements métallurgiques qui y existent, cette subvention se comprend et se justifie. Il ne saurait en être question à Québec, car l'établissement d'une cale sèche dans notre port, sans aucune annexe de chantiers de construction navale, n'est d'aucun profit direct et important pour Québec.

Dans ces conditions, la construction de ce bassin de radoub, incombe désormais au gouvernement fédéral ; il se doit d'en assumer l'entreprise à son compte, aux frais du trésor national, car il s'agit bien évidemment d'un organisme indispensable à l'outillage général de la route maritime du St-Laurent et que, par conséquent, toute tentative pour obtenir le concours de l'initiative privée ayant échoué, il lui reste le devoir impérieux de ne pas différer plus longtemps des travaux aussi fondamentalement nécessaires et indispensables dans l'intérêt national que le creusement du chenal, de la construction de phares.

Il semble que le temps soit passé définitivement des expériences ; le gouvernement était justifié de chercher à obtenir le concours de l'entreprise privée ; c'était de bonne administration.

Aujourd'hui, le gouvernement n'aurait aucune excuse pour se dérober plus longtemps à un sacrifice réclamé, de toute évidence, par l'intérêt national ; il se doit de pourvoir le port de Québec d'une cale sèche de grande dimension et cela sans plus attendre.

tréfonds, cette lettre de l'hon. G. E. Amyot n'est elle pas significative pour la Cité ?

Après ce désastreux incendie qui prit naissance au théâtre des Variétés (construction en bois dans une localité comme St-Roch) et qui détruisait presque tous les ateliers et magasins de M. Amyot, vous rappelez-vous tout le travail et les demandes que M. le Maire et les citoyens de Québec ont faites ; ainsi que les avantages offerts pour décider l'hon. M. Amyot à reconstruire sa manufacture afin de garder dans notre chère Québec cette florissante industrie qui emploie des milliers d'ouvriers. Aujourd'hui ce grand manufacturier attire l'attention de M. le Maire sur le fait que ce terrain va être occupé par un marchand de bois, une deuxième source de conflits, car la Cité ne peut pas construire-elle pas une nouvelle station de feu à cet endroit, tout en y ajoutant un mouvement d'architecture, elle donnerait une protection dans tout le quartier ; et si je ne me trompe pas, un de nos échevins, un travailleur ardent pour son quartier et d'excellent vol Québec progresser et s'améliorer a proposé ce terrain pour y construire la nouvelle station de feu et l'on s'y objecta au Conseil disant que la rue n'est pas assez large. La raison donnée n'est pas basée sur des renseignements précis comme je vais vous le prouver.

M. le Maire a dit que depuis trois mois lui et le chef Hamel ont cherché des terrains, ont pris des options, que le prix demandé variait de \$3.00 à \$5.00 du pied et qu'on ne pouvait trouver rien de mieux que le marché Jacques-Cartier.

D'abord permettez-moi de vous dire que M. le Maire ne peut être surpris du prix demandé pour les terrains sur lesquels il a pu faire prendre des options. Les terrains sur la rue de la Couronne qui est devenue une artère commerciale se vendent plus de \$10 le pied, d'ailleurs il faut se rappeler le prix fabuleux demandé pour la Halle Jacques-Cartier et tellement ridicule que personne n'a osé y mettre d'enchère.

A mon point de vue, inutile pour M. le Maire et le chef de la Brigade du Feu de chercher un terrain plus économique et plus propice que le terrain des Variétés situé sur les rues Charest et Notre-Dame des Anges. Ce terrain mesure 55 pieds de front sur les deux rues de 135 pieds de profondeur. La station qu'il se propose de construire doit être plus grande que 110 ou 120. Or, en construisant l'entrée sur la rue Charest à 15 pieds du trottoir et en y ajoutant la largeur de la rue Charest, ne croyez-vous pas que, si l'on a amplement de terrain pour y construire une station de feu capable de contenir toutes les pompes nécessaires voitures et échelles de sauvetage semblables à celles achetées dernièrement ?

La réponse est dans l'affirmative n'est-ce pas et si la chose en était ainsi décidée, la Cité tout en ajoutant un ornement au quartier Jacques-Cartier lui assurerait une protection et aussi elle ne priverait pas les citoyens de St-Roch d'avoir un parc, comme les autres quartiers, où ils pourraient aller se reposer et y envoyer leurs enfants.

Merci, M. le Directeur.
Un citoyen de Saint-Roch.

AKRON, LA CITE DU CAOUTCHOUC

Une des particularités les plus extraordinaires de l'Amérique est la naissance de ses grandes cités ; la plupart ont, depuis cinquante ans, littéralement surgi de terre, comme sous le coup d'une baguette magique, le plus souvent au hasard d'un arrêt prescrit sur le vaste parcours d'une voie ferrée ou au caprice de quelque industriel ayant cherché loin des centres coûteux des terrains avantageux et d'une situation économique. Bien vite, autour de l'écrin qui marquait la place d'une gare future, ou du rustique bâtiment dressé au milieu d'une région jusqu'alors ignorée de l'industrie et du commerce, d'autres abris, des maisons, puis d'importants immeubles ont été édifiés, des rues tracées ; une ville s'est créée, dans un puissant souffle de vie.

Ainsi en fut-il d'Akron, qui, jusqu'en 1869, fut une modeste petite bourgade de l'Ohio.

On sait qu'établissant à une loi aux règles imprécises mais à l'action certaine, chaque industrie se concentre dans des agglomérations déterminées. C'est ainsi, et pourquoi, Pittsburg, Detroit et Akron sont devenues de l'autre côté de l'Atlantique, l'une la cité de l'acier, la seconde celle des automobiles, la troisième celle du caoutchouc.

Akron est née il y a quarante ans ; elle comptait alors une population de 25 habitants. Elle vit aujourd'hui de l'activité de deux personnes, toute laborieuse, dont le nombre va sans cesse croissant. Et c'est une histoire tout à fait typique que l'origine de la fortune d'Akron, centre formidablement riche, dont la prospérité industrielle vient de vingt compagnies de caoutchouc, fortes et florissantes, avec dans leurs rangs le plus de la moitié de la population de cette Paroisse.

Or, seul le hasard fit d'Akron la cité reine du caoutchouc. Et voici comment.

En 1869, un docteur, le docteur B. F. Goodrich fut entraîné avec un de ses amis, John P. Morris, homme de loi, dans les rues d'une ville de l'Ohio, à choisir Akron, dans l'Ohio ; pour quelques milliers de francs, un immense terrain — qui se trouve être aujourd'hui au centre de la nouvelle ville sans cesse agrandie — fut acquis, et l'usine après édifiée. Elle reçut promptement les machines utiles à son labeur, et, en 1871, elle lança, pour la première fois, sur le marché américain, des produits manufacturés. Ce début marqua la destinée de la nouvelle ville : Akron devint en effet la cité du caoutchouc. Sa prospérité suivit avec rapidité le développement de la Compagnie dont elle était née, et dont le président était resté celui qui l'avait fondée, le Dr B. F. Goodrich.

Au fur et à mesure que la Compagnie s'agrandissait ou qu'à ses anciens bâtiments on en substituait de nouveaux, aménagés suivant les besoins perfectionnés de l'industrie du caoutchouc, la cité se développait, s'enrichissant de nouvelles compagnies qui élevaient autour de la première, et au loin, les masses laborieuses de leurs usines.

Akron est aujourd'hui une immense cité, autour de l'usine qui a créé sa fortune, et sa fortune, de l'usine qui, par quelques malheurs, entourée de jardins, mirait, il y a quarante ans, ses modestes ateliers dans les eaux de l'Ohio, une ville bouillonnante d'activité s'est élevée selon un plan de larges avenues, bordées par les magnifiques, de demeures primitives, affluant ainsi par le travail et dans le luxe toute sa puissance industrielle.

Et qui sait si, de Colombus, la filiale de la Compagnie Goodrich ne fera pas ce qu'elle a fait d'Akron : une cité du caoutchouc.

NOTES D'UN VIEUX GARÇON

L'infirme

Aviez-vous jamais su que M. Augagneur fût infirme ? Non, n'est-ce pas ? Il n'est pas bête. Il n'est pas d'avantage manchot, oh ! non, il n'est pas manchot ! Serait-il cul-de-jatte ? Cela ne saurait. Quand Compton montait à la tribune, ou, plutôt, quand on l'y montait, il ne pouvait échapper à personne qu'il était cul-de-jatte. Quand M. Augagneur est assis, les degrés d'un pas juvénile, tout le monde voit qu'il ne l'est pas. Il n'est ni bancal, ni borgne, ni sourd. Il n'est même pas muet, ce qui est peut-être regrettable, non pour lui, mais pour les autres.

Donc, aucun signe apparent d'infirmité chez M. Augagneur. Et, pourtant, M. Augagneur est infirme, ou, du moins, il l'était encore ces jours-ci. A quel point-on bien reconnaître qu'un homme qui n'a aucune infirmité visible est infirme néanmoins ? Je vais vous le dire. Cela se reconnaît au fait mille fois de la semaine.

Depuis que M. Augagneur a cessé d'être gouverneur de Madagascar, il s'est fait allouer sur le budget une pension de huit mille francs, c'est qu'il était infirme. Il l'était officiellement — c'était l'infirmité officielle.

Je sais bien ce que vous allez me dire. Vous allez me dire que je suis une mauvaise langue, vu que M. Augagneur, depuis qu'il n'est plus gouverneur, a l'oreille fendue, ce qui constitue une infirmité peu grave, mais pourtant suffisamment caractéristique. A cela je vous répondrai que M. Augagneur émerge, ou émergeait, c'est pour infirmité contractée au service de l'Etat. Or, avoir l'oreille fendue, c'est une infirmité, si c'en est une, que l'on contracte précisément au moment où l'on abandonne le service de l'Etat. Votre conclusion est donc inadmissible, et il faut s'en tenir à la première, à savoir que M. Augagneur était infirme, uniquement parce qu'il touchait huit mille francs.

Et la preuve que mon explication est la seule bonne, c'est que M. Augagneur, aujourd'hui, n'est plus infirme. Le conseil d'Etat en a décidé ainsi. En supprimant d'un trait de plume la pension de M. Augagneur, il a supprimé en même temps son infirmité. Car il est impossible de prétendre qu'un homme à qui l'on vient de retirer une pension, qu'il touchait comme infirme, soit, ou ait jamais été, infirme. C. Q. P. D. — Arnould.

LA PATTE DE LAPIN

Les citoyens des Etats-Unis ont un véritable culte pour les pattes de lapin.

Un certain Widner fut arrêté pour meurtre. Son cas était des plus graves et il partait d'être exécuté. Néanmoins, Widner était très aimé des habitants de son village, et ceux-ci auraient considéré comme une calamité publique la condamnation à mort d'un tel gentleman.

Cette sympathie pour le prisonnier se traduisit de la façon suivante : la veille de sa comparution devant les jurés, Widner reçut, d'expéditeurs anonymes, soixante-quatre pattes de lapin. Chaque patte était accompagnée d'une lettre, non signée, dont l'auteur assurait à Widner que, s'il avait dans sa poche, durant le procès, le fétiche qu'on lui envoyait, il serait assuré d'être acquitté. C'est simple et de bon goût !

Widner endossa, pour se rendre à l'audience, deux vestons et trois pantalons superposés afin d'avoir assez de poches pour pouvoir porter sur lui les soixante-quatre pattes de lapin.

La plus extraordinaire, c'est qu'il fut acquitté.

NOUVELLES A LA MAIN

Cambriolages.

—Out, tout le monde est cambriolé ! Je reviens de la campagne ; ma villa a été saquée. Les voleurs ont tout enlevé.

—Tout enlevé ?

—Ah ! non, pas les hypothèques.

Une des petites reines du dernier carnaval a pu, grâce à la bienveillance de son conseiller municipal, assister incognito à la dernière réception de l'Hôtel de Ville.

—En bien, mon enfant, vos impressions ? Vous l'avez vue ?

—Ne m'en parlez pas, monsieur le conseiller. Ce que mon âme me fait rire depuis ce jour-là !

APHORISMES

Une des grandes illusions de la démocratie est de s'imaginer que l'insurrection peut égaliser les hommes. Elle ne sert souvent qu'à les différencier davantage.

Les concours où la mémoire seule peut fréquemment triompher ont pour résultat de confier les plus importantes fonctions sociales à des cerveaux médiocres, dépourvus de caractère, d'initiative et de jugement.

Gustave LEBON.

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

HONI SOIT QUI MAL Y PENSE

QUE nos concurrents soient satisfaits ou non ; nous sommes certains que nos clients, du moins apprécieront notre vente de cette semaine tous les jours.

Ouverture à 8 Heures

C'EST le grand coup, il faut que toutes nos marchandises blanches partent à n'importe quel prix.

Il nous faut faire de la place pour l'assortiment d'automne qui encombre déjà nos entrepôts.

Comparez les prix réguliers avec nos prix de vente.

Cache-Corset	90c	"	67c	Chemises	\$1.25	"	82c
30c	"	18c	"	70c	"	57c	"
35c	"	24c	"	\$1.00	"	73c	"
40c	"	27c	"	\$1.25	"	89c	"
60c	"	39c	"	\$1.75	"	\$1.39	"
75c	"	49c	"				
\$1.75	"	\$1.29	"				

Blouses (Mati-
nees)

Blouses "Mat-
tinées" bien gar-
nies de broderies
très belle va-
leur à \$1.50
pour 89c.

Robes de Nuit

Pantalons
 85c | " | 69c | 35c | " | 22c || \$1.25 | " | 89c | 60c | " | 39c | |
| \$1.75 | " | \$1.24 | 75c | " | 54c | |
| \$1.95 | " | \$1.39 | \$1.00 | " | 79c | |

Jupons
 75c | " | 49c | | | |

Confections pour Enfants

8 à 10 Douzaines Complètes Coton Enfants de 3 à 8 ans 59c tant qu'il y en aura.

10 à 12 Doz Complètes Duck et toile de foin pour enfants \$1.00 \$1.50 et \$1.25 pour 79c

15 p. c. sur toute la balance de nos autres complets en toile, coton et duck pour enfants

Aux prix que nous vous offrons nos vestes d'été lavables pour hommes, il est indiscutable que dans votre intérêt vous devriez au moins profiter de l'occasion et en acheter une, c'est une chance exceptionnelle.

Il en est de même de nos pantalons d'été, bas finis poignets et lavables \$2.56 à \$3.50 tant qu'il y en aura à \$1.49 et \$2.24.

1 Lot de combinaison en chambray bien et gris pour enfants, l'article pour les vacances 49c

Un lot de harnais depuis \$2.00 à \$8.50. 15 p. c. de réduction.

Harnais pour enfants \$1.50 à \$3.50 15 p. c. de réduction.

Chapeaux en toile pour hommes 25c Chapeaux durs et "sailors" couleur feutre 49c

20 p. c. de réduction sur tout l'assortiment de chapeaux en paille pour hommes en enfant.

Cette vente se fait pour du comptant seulement et nous donnerons les bons de 5 p. c. en plus.

Myrand & Pouliot

MARCHANDS DE NOUVEAUTES & EPICIERES

215 RUE ST-JOSEPH ET 70 RUE DE LA COURONNE

PENSION POUR CHEVAUX

EUGENE GINGRAS

SUCCESSION DE MM. C. LEMGHAN & FILS

68, St-Gabriel, encoignure rue Scott - Tél. 1553

A l'honneur d'informer la clientèle actuelle et les sportsmen ou autres qu'il vient de louer les vastes étables de MM. Lemghan & Fils pour occuper particulièrement de recevoir des chevaux en pension.

Notes de nouveaux propriétaires : BONNE PENSION, CONFORT, le tout tenu en ORDRE PARFAIT, SATISFACTION GARANTIE.

Le soussigné est en état de recevoir d'autres chevaux.

EUGENE GINGRAS

Voulez-vous Sauver de l'Argent ?

Le public a tellement bien apprécié notre vente de

5c, 10c, 15c

que nous avons décidé de la continuer durant les trois derniers jours du mois.

Les marchandises que vous avez contu me d'acheter à 5c chaque nous vous les offrons maintenant à deux pour.....5c

Vous pouvez acheter des objets valant 15c et 20c pour 10c.

Nous conseillons fortement à ceux qui n'ont pas encore profité de ces occasions de visiter notre magasin immédiatement, car il ne faut pas oublier que l'argent économisé est de l'argent gagné.

Complets Lavables pour Garçonnetts

Une vraie vente de débarras. Nous ne voulons pas garder ces marchandises pour une autre saison.

Valeurs de 75c réduites à.....57c

" 90c ".....64c

" \$1.25 ".....95c

" \$1.75 ".....\$1.09

" \$2.00 ".....\$1.19

Chemisettes pour Garçons

Prix ordinaires, 50c et 60c réduites à....44c

" 75c ".....59c

DOCTEURS LeBon

Les docteurs LeBon, chirurgiens-dentistes, viennent d'ouvrir leurs bureaux au No 71 de la rue St-Joseph. 3 jlt - j n o.

Dr. ADOLPHE DROUIN

Ex-élève des hôpitaux de Paris et Lyon, Ex-interne de l'hôpital St-Victor, Amiens

SPECIALITE : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.

CONSULTATIONS : — 16 h. à 18 h. (méd.) ; 1 h. à 5 h. p.m. ; 7 h. à 8 h. p.m.

BUREAU : Hôel Leduc, rue St-Joseph.

R. DE LACHEVROTIERE

NOTAIRE

4ème AVENUE, LEMOULOU

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUES

L. OMER BEAUBIEN

AVOCAT

A transposé son bureau du No 70 au 72, RUE ST-PIERRE

Téléphone : Bureau 1.410

P. J. JOLICOEUR

AVOCAT ET PROCUREUR

111, COTE DE LA MONTAGNE

Téléphones : 1570 ; Résidence 1513

MALOUX & VOISIN - Avocats des Epaves

Tout et conditions faciles.

Le Juto - 1 200

JONCAS TREMBLAY & MALOIN

INGENIEURS CIVILS ET ARCHITECTES

Bâtisse de la BANQUE NATIONALE

ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone : 2773

DOCTEUR A. E. BEDARD

Médecin de l'Hôpital du Saint-Sauveur, Québec - Ex-élève des hôpitaux de Paris

SPECIALITES : Maladies des oreilles, du nez, de la gorge et des pommures (tuberculose). CONSULTATIONS : 16 h. à 18 h. m. et 2 à 5 heures p. m.

Téléphone : 3087.

L. D. BLAIS

Ci-devant chez Beaulieu & Gros

Comptable, liquidateur, agent d'assurances et marchand de commissions

Comptabilité, écritures et débiteurs

Remises de factures et administrations

Entrée de succursales

BUREAU : 188, rue DORCHESTER

ARGENT A PRETER

Sur hypothèques, à la ville et à la campagne

ARTHUR FORTIER, L.L.

NOTAIRE

211, Côte de la Montagne

TRIBUNE LIBRE

On devrait-on construire la nouvelle Station du Feu à St-Roch ?

Québec, 28 juillet 1912.

M. le Directeur,

Bureau du "Soleil".

Monseigneur,

Vous m'accorderiez comme toujours, je l'espère, l'hospitalité de votre journal pour y exprimer mon opinion sur le choix du terrain sur lequel la Cité devrait construire cette nouvelle station du feu à St-Roch, et qui, j'en suis certain, après réflexion, rencontrera l'appui de M. le Maire, de MM. les échevins et de tous ceux en général qui ont à cœur d'embellir et de protéger le beau quartier Jacques-Cartier.

Dans votre édition du 27 courant, dans un compte-rendu de la dernière séance du Conseil, tenue à l'Hôtel-de-Ville le 2, j'apprends que lecture a été faite au dit Conseil d'une lettre reçue de l'hon. G. E. Amyot, notre grand manufacturier de Québec et dont l'immense manufacture fait l'honneur de St-Roch, dans laquelle il se plaint qu'il est question qu'on va laisser établir un chantier de bois de construction sur un terrain inoccupé aujourd'hui et situé près de sa manufacture et demandant au Conseil d'adopter un règlement pour empêcher que toutes ces cours à bois soient en dehors de la ville.

Quelle est la raison de cette demande qui est bien justifiée, c'est pour éviter tout danger d'une autre conflagration. Ce terrain dont le grand manufacturier veut parler n'est rien d'autre que le théâtre des Variétés au

quelques milliers de francs, un immense terrain — qui se trouve être aujourd'hui au centre de la nouvelle ville sans cesse agrandie — fut acquis, et l'usine après édifiée. Elle reçut promptement les machines utiles à son labeur, et, en 1871, elle lança, pour la première fois, sur le marché américain, des produits manufacturés. Ce début marqua la destinée de la nouvelle ville : Akron devint en effet la cité du caoutchouc. Sa prospérité suivit avec rapidité le développement de la Compagnie dont elle était née, et dont le président était resté celui qui l'avait fondée, le Dr B. F. Goodrich.

Au fur et à mesure que la Compagnie s'agrandissait ou qu'à ses anciens bâtiments on en substituait de nouveaux, aménagés suivant les besoins perfectionnés de l'industrie du caoutchouc, la cité se développait, s'enrichissant de nouvelles compagnies qui élevaient autour de la première, et au loin, les masses laborieuses de leurs usines.

Akron est aujourd'hui une immense cité, autour de l'usine qui a créé sa fortune, et sa fortune, de l'usine qui, par quelques malheurs, entourée de jardins, mirait, il y a quarante ans, ses modestes ateliers dans les eaux de l'Ohio, une ville bouillonnante d'activité s'est élevée selon un plan de larges avenues, bordées par les magnifiques, de demeures primitives, affluant ainsi par le travail et dans le luxe toute sa puissance industrielle.

Et qui sait si, de Colombus, la filiale de la Compagnie Goodrich ne fera pas ce qu'elle a fait d'Akron : une cité du caoutchouc.

—Non, décidément, je ne peux plus la voir en peinture...

—Indiquez-moi donc où se trouve son portrait ?

TOUTES nos annonces sont garanties pour être absolument véridiques; ne se sont déposés dans la Banque Québec, succursale St-Roch, la somme de mille piastres qui sera remise à ceux lesquels de charité de cette ville, si par votre annonce ont été amenés à acheter, à louer ou à faire, ou tromper. Vous pouvez avoir une confiance absolue dans tout ce qui nous affirmions dans nos annonces, et croire que nous n'avons d'autre but que de chercher à mériter votre confiance et à la conserver.

Costumes sur mesures pour dames, dans n'importe quel genre, en étoffe, serge ou drap de dames, noir et de couleurs, doublure en satinette ou brocart, garnitures non comprises, prix régulier \$25.00. Spécial pour une semaine **\$15.90**

ROBES		ROBES		ROBES		ROBES		ROBES	
Pour en finir \$2.49		Pour en finir \$2.49		Pour en finir \$2.98		Pour en finir \$2.93		Pour en finir \$4.98	
Robes pour dames, en lin blanc, manches trois-quarts, col Duchesse, devant avec effet de ceinture, garnies de dentelle marine, marquées autrefois \$3.10. Pour en finir \$2.49		Robes pour dames, en lin blanc, chemisette et bleu-pâle, manches trois-quarts, garnies de dentelle Valenciennaise et de remplis, marquées autrefois \$2.10. Pour en finir \$2.49		Robes pour dames, en Guinguan à carreaux bruns et blancs, col Duchesse, garnies de broderie sur un côté, marquées autrefois \$4.00. Pour en finir \$2.98		Robes pour dames, en Zéphyr noir et blanc, mauve et blanc, col Duchesse, garniture couleur uni, nervures blanches, marquées autrefois \$4.00. Maintenant \$2.93		Robes pour dames, en Rep champagne ou blanc, devant, dos et manches garnis de broderies, bande mercerisée au bas, marquées autrefois \$4.50. Pour en finir \$4.98	
ROBES		ROBES		ROBES		BLOUSES		BLOUSES	
Pour en finir \$6.98		Pour en finir \$9.98		Pour en finir \$9.98		Four en finir \$8c		SPECIAL 98c	
Robes pour dames, en sole Poulard, blanche et bleu-marine, blanchie et brune, etc., manches trois-quarts, col haut avec jabot sur un côté seulement, même valeur. Pour en finir \$6.98		Robes pour dames, en sole Shantung naturelle, genre marin, blanches de petits boutons en sole, nervure verte ou bleu-marine, marquées autrefois \$12.50. Pour en finir . . . \$9.98		Robes pour fillettes et enfants, en glaid, bleu-pâle, col rond Duchesse, manches courtes, garniture couleur uni, valeur extra. Pour en finir \$9c		Robes pour dames, en lin blanc, garnies de Laine de broderie, col haut, manches trois-quarts, qualité splendide, beaux dessins. Valeur extra à \$9c		Jolies blouses pour dames, en lin blanc, col bas, manches trois-quarts, faites avec remplis, très attrayantes, qualité splendide. Valeur extra à \$8c	
BLOUSES		BLOUSES		BLOUSES		BLOUSES		BLOUSES	
SPECIAL 98c		SPECIAL 84c		SPECIAL 84c		SPECIAL 74c		SPECIAL 69c	
Stendides blouses pour dames, en Laine de broderie, col haut, manches trois-quarts, très belles, très élégantes. Valeur extra à \$12c		Blouses pour dames, en lin blanc, col haut, manches trois-quarts, finis avec franges sur un côté seulement. Valeur extra à \$10c		Blouses pour dames, en lin blanc, garnies de Laine de broderie, col haut, manches trois-quarts, dessins très attrayants. Valeur extra à \$10c		Blouses pour dames, en lin blanc, col carré, manches trois-quarts, devant brodé, garnies de dentelle Valenciennaise. Valeur extra à \$10c		Blouses pour dames, en lin blanc, col haut, devant brodé, manches, col et manchettes garnis de dentelle Valenciennaise. Valeur extra à \$8c	

Serviettes à thé en toile blanche damassée, grandeur 11 x 11 pouces, ourlées, prix régulier 60c. la douzaine. Prix de vente, la douzaine 35c.

S. A. ROY, Prop.
QUEBEC.



GRANDE VENTE

D'ETE

-DE-

Marchandises Seches

STOCK ENTIER REDUIT

REDUCTIONS REELLES

Chapeaux Garnis à un Quart du Prix

Parasols à Moitié Prix

Fleurs à Moitié Prix

Chapeaux en Paille à Moitié Prix

Chapeaux en Mousse- line et en Dentelles à Moitié Prix

Nous offrons notre stock de marchandises de Haute Classe a grande reduction pour faire place aux importations nouvelles.

Chaque Article Reduit

Au Comptant Seulement

CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES au quart du prix: \$1.25 pour \$5.00; \$2.25 pour \$9.00; \$3.25 pour \$12.00; \$4.25 pour \$16.00; \$5.25 pour \$20.00.

CHAPEAUX EN PAILLE POUR FILLETTES, a moitié prix: 60c. pour 34c.; 70c. pour 38c.; 80c. pour 44c.; 90c. pour 50c.; \$1.00 pour 56c.

CHAPEAUX EN PAILLE POUR GARÇONS, a moitié prix: 48c. pour 24c.; 68c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; 88c. pour 44c.; \$1.10 pour 56c.

FLEURS ARTIFICIELLES. Toutes a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.

PARASOLS. Tous a moitié prix: Pour enfants, 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c. Pour dames, grand choix tout nouveau, a moitié prix: \$1.10 pour \$5.00; \$1.48 pour \$7.00; \$1.98 pour \$9.00; \$2.25 pour \$11.00; \$2.75 pour \$13.00; \$3.25 pour \$16.00; \$3.75 pour \$18.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

COSTUMES BLANCS POUR DAMES, tous a moitié prix: \$2.25 pour \$4.50; \$2.50 pour \$5.00; \$2.75 pour \$5.50; \$3.00 pour \$6.00; \$3.25 pour \$6.50; \$3.50 pour \$7.00; \$3.75 pour \$7.50; \$4.00 pour \$8.00; \$4.25 pour \$8.50; \$4.50 pour \$9.00; \$4.75 pour \$9.50; \$5.00 pour \$10.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

CHAPEAUX EN DENTELLE ET MOUSSELINE, tous a moitié prix: 25c. pour 13c.; 35c. pour 18c.; 45c. pour 23c.; 55c. pour 28c.; 65c. pour 34c.; 75c. pour 38c.; \$1.15 pour \$5.00; \$1.40 pour \$7.00; \$1.60 pour \$8.00; \$1.68 pour \$8.40; \$1.90 pour \$9.00.

NOUVELLES NOUVELLES

A la Bourse du Travail. — A Beauport. — A la salle L'Heureux. — Chez les peintres. — Les employés de tramways de Hull. — Conflits ouvriers. — Grève sur le Transcontinental. — L'excursion des typographes. — Chez les barbiers. — Importante réunion. — Les salaires à Trois-Rivières. — Grève des tisseurs.

A la Bourse du Travail. — CE SOIR: Fraternité nationale des cordonniers machinistes. Union nationale des charpentiers et menuisiers. — DEMAIN SOIR: Union nationale des confiseurs et pâtisseries.

A Beauport. — DEMAIN SOIR: Union canadienne des maçons, briqueteurs et plâtriers No 4.

A la salle L'Heureux. — DEMAIN SOIR: Union ouvrière de Stadacona.

Chez les peintres. — Les membres de l'Union internationale des peintres de Québec et Lévis, No 710, sont priés de prendre note que les assemblées auront maintenant lieu le mercredi au lieu du mardi.

La salle Patinoire le lieu des réunions des membres. Donc, aux membres note de cet avis.

Les employés de tramways de Hull. — Les quatre-vingt-cinq employés, conducteurs et wattmen de la compagnie des tramways de Hull, se sont réunis à la salle orangiste, d'Aylmer, et ils ont discuté une demande d'augmentation de gages.

Présentement les hommes de première et seconde année reçoivent dix-neuf cents de l'heure, ceux de troisième et quatrième année vingt cents et ceux de plus de quatre années vingt et une cents. Il est probable que ces hommes demanderont 23, 24 et 25 cents de l'heure respectivement.

Conflits ouvriers. — Le gouvernement a résolu de résoudre par la législation le problème des conflits ouvriers en Angleterre.

Au cours du débat sur la grève des dockers, le chancelier M. Lloyd George a déclaré à la Chambre des Communes, que les conflits du travail devenaient de plus en plus sérieux et menaçaient de plus en plus la suprématie du commerce britannique.

Le temps est venu, a dit M. Lloyd George, de réétudier le problème en entier et le gouvernement se propose d'avoir pour cela recours dans un avenir prochain à des mesures législatives.

Grève sur le Transcontinental. — Deux mille membres de I. W. W. travaillant au "Grand Tronc Pacifique", entre Hazelton et Burns Lake, de Vancouver, se sont mis en grève.

Depuis plusieurs semaines des rumeurs de grèves avaient circulé dans le nord, mais comme ce fut du reste le cas, au moment de la grève du Canadien-Nord, aucune demande d'augmentation de leur situation ne fut faite aux contracteurs par les grévistes.

Le plan de I. W. W. semble être de paralyser le travail durant l'automne pour qu'il ne puisse pas être repris d'ici le printemps prochain.

Les contracteurs ont télégraphié au gouvernement provincial demandant que des troupes et de la police soient envoyées immédiatement dans le nord pour assurer l'ordre. Si la chose est acceptée par le gouvernement les forces ne pourront pas atteindre les lieux où l'on exécute les travaux avant dix jours.

Le I. W. W. prétend que d'ici la fin de la semaine le travail sera arrêté, depuis Yellow Head Pass sur toute la ligne en construction et que mille autres hommes quitteront le travail.

L'excursion des typographes. — Tout est maintenant prêt pour la grande excursion à Montréal qui aura lieu samedi prochain par le Pacifique Canadien sous les auspices de l'Union typographique de Québec No 302.

Le comité d'organisation, sous l'habile direction de M. La Moisson, n'a rien épargné et sans exagérer on peut dire que cette excursion sera la mieux organisée et la plus belle de toutes celles encore organisées. M. Moore, l'actif agent du Pacifique Canadien, mettra à la disposition des excursionnistes, des chars de première classe et en aussi grand nombre qu'il sera nécessaire, c'est dire que tout le confort possible est assuré aux excursionnistes.

Nul doute que les citoyens de Québec seront nombreux à cette excursion qui est la plus belle occasion encore offerte, d'aller à Montréal à une époque où les amusements sont en pleine effervescence et en si grand nombre.

Les typographes montréalais, feront une chaude réception à leurs frères visiteurs.

"All aboard" pour Montréal!

Chez les barbiers. — Il se fait actuellement un sérieux mouvement parmi les maitres-barbiers dans le but de faire fixer par la législature les heures de travail hebdomadaire des barbiers de la province.

Ce mouvement, dont le but est de faire fixer à 64 les heures de travail d'une semaine, est très populaire parmi les maitres-barbiers, et les compagnons-barbiers, de Québec et de Montréal.

Actuellement on fait signer des requêtes lesquelles seront présentées à l'hon. L. A. Taschereau, ministre du Travail. On dit cependant que les patrons dans les hôtels sont hostiles au projet.

Importante réunion. — Les membres du comité permanent des maitres-barbiers sont priés de se réunir au bureau du secrétaire, 324 rue St-Jean, lundi 29 juillet, à 9 heures p. m.

Par ordre, Le Secrétaire.

Les salaires à Trois-Rivières. — Le printemps dernier, les charretiers employés par la corporation de Trois-Rivières pour les travaux de voirie et autres, qui recevaient un salaire de \$2.25 par jour de travail de 10 heures, considérant qu'ils ne pouvaient plus, avec cette somme faire face aux dépenses de leurs familles et à l'entretien de leurs chevaux et voitures, demandèrent une augmentation, et leur salaire fut porté à \$2.50 par jour, ou 25 cents de l'heure.

Or, un certain nombre de charretiers faisant partie de l'Union ne furent pas satisfaits, et notifièrent qu'ils ne voulaient pas de la somme de \$3 par jour de 10 heures, ou 30 cents de l'heure ne leur était pas accordée, ils cessèrent de travailler pour la corporation. Ils thirèrent parole, et la corporation fut forcée de leur payer le salaire demandé.

Vin ensuite le tour des journaliers de la voirie demandant aussi 25 cents de plus par jour. Leur requête fut produite, mais leur salaire resta le même qu'auparavant, parait-il, ce qui a eu pour effet de les aggraver. Il est continué à travailler quand même; mais ils ont l'intention, dit-on, de demander plus d'attention soit donnée à leur demande, et que justice leur soit rendue comme à ceux des autres départements.

Grève des tisseurs. — Quarante-quatre tisseurs des filatures Anse de Wilkinsville, se sont mis en grève, pour obtenir une augmentation de salaire de 5% et certaines améliorations dans les conditions du travail.

Les grévistes ont soumis leurs réclamations à M. Henry J. Murphy, assistant-surintendant, et ce dernier leur demande de rester à l'ouvrage jusqu'à l'arrivée de M. Jérôme F. Rutledge, de Millbury, qui est directeur de la compagnie. Mais les grévistes ne veulent rien savoir et ils quitteront l'ouvrage.

A 1000 PIEDS DANS LES AIRS

Canton, Ohio, 29.—A une hauteur de 1000 pieds, les liens qui retenaient son parachute se brisèrent et Thomas Herfield, âgé de 26 ans, fut lancé sur le sol. Il tomba, tête première, dans un champ de céréales où il s'enfonça jusqu'aux genoux. Lorsqu'on le tira de là, la mort avait fait son oeuvre.

Sergent-Major sous le Général Frerch

Vétéran de la guerre des Boers, qui perdit la santé durant la campagne, parle d'expérience.

Excellent conseil pour tous ceux qui souffrent d'indigestion ou de maux d'estomac.

Personne n'est mieux connu à Wallingford, N.-E. que le sergent-major Cross, qui faisait partie du 4ème régiment des Hussards de la Reine.

Parlant des effets de la maladie sur la constitution d'un homme à la suite d'une campagne, le sergent-major écrit: "J'ai servi sous les ordres du général Frerch pendant la guerre des Boers, en ma qualité de sergent-major. C'était probablement dû au régime continu de bouff dur, de boisson forte et de mauvaise eau que mon estomac était complètement en désordre. J'étais dans un tel état, que je ne pouvais rien manger sans éprouver les plus grandes souffrances. Les médecins ne m'ont pas guéri. J'avais beaucoup d'écouls, et depuis lors, ayant quitté le service, j'ai été bien malade."

"Il y a quelques mois, un de mes amis me raconta qu'il avait beaucoup souffert d'indigestion jusqu'au jour où il essaya les pilules du Dr Hamilton; elles l'ont guéri. J'avoue que j'ai eu la plus grande confiance que j'en achetai une boîte, cependant la première dose me fit sentir mieux que je n'avais été depuis longtemps. Complètement guéri par les pilules du Dr Hamilton, je suis capable maintenant de manger n'importe quel jeûne et al recommandé. Les deux codons, les cas les plus sérieux de troubles du système digestif ont été semblables au mien. L'usage des pilules du Dr Hamilton donne des résultats rapides et certains."

Elles guérissent les désordres de l'estomac, corrigent les indigestions et vous font sentir plus léger et plus fort. Pour renouveler ou maintenir la santé, les pilules du Dr Hamilton ont toujours été une bonne prescription. 25c. la boîte, cinq boîtes pour \$1.00, chez tous les marchands, ou de la CATHARTIC CO., Buffalo, N. Y., et Kingston, Ont.

Victime de son dévouement

Bray Bridge, Ont., 29.—En voulant sauver son petit neveu, Jacques, âgé de 10 ans, le capit. Beaumont s'est noyé accidentellement samedi soir, près de Beaumaris, sans réussir à sauver l'enfant. Le pauvre petit tomba de la passerelle et son oncle se lança à l'eau pour le sauver. Il réussit à l'atteindre, mais, épuisé par l'effort, s'enfonça avant d'atteindre le navire qui, allant à pleine vitesse au moment de l'accident, se trouva alors à une bonne distance.

Le jeune Jacques nagea encore quelque peu, mais s'enfonça aussi avant l'arrivée du secours. Les deux cadavres ont été retrouvés dimanche matin, par le capit. Beaumont commandant le vapeur "Alperton".

DOULEURS CRUELLES dans le dos, les Cotes et l'Estomac

A souffrir durant des semaines, mais finalement a trouvé un soulagement prompt et sûr.

GUERIR RAPIDEMENT PAR "NERVINE"

Aucune preuve plus forte des merveilleux mérites de Nervine ne peut être produite que la lettre de Mlle Lucy Mosher, qui, durant des années a été une personne résidant à Windsor, N. E.

"Je désire ajouter mon témoignage sur l'efficacité de votre merveilleux médicament "Nervine". Je le considère le meilleur remède pour un froid, maux de gorge, embarras de respiration, de l'estomac, etc., et je puis dire que depuis des années notre maison n'a jamais été sans Nervine. J'en ai eu dans toutes les attaques de froid, qui s'attacha sur ma poitrine, que quatorze différents remèdes ne purent enlever. Je me frotais avec Nervine trois fois par jour et je l'employai comme gargarisme et je fus complètement guérie. J'ai induit une douzaine de mes amies à se servir de Nervine et elles sont enchantées de son pouvoir merveilleux sur la douleur et la maladie."

"Vous êtes libre de publier cette lettre, qui, je l'espère, montrera le chemin de la santé à plusieurs qui ont besoin de Nervine."

(Signé) LUCY MOSHER.

Toutes sortes de douleurs de maux et de souffrances—interne et externe—obéissent à la Nervine. N'acceptez pas de substituts. Grandes bouteilles de famille, 50c.; échantillons, 25c. et chez tous les pharmaciens ou de The Cathartico Co., Buffalo, N. Y., et Kingston, Ont.

La grele dans l'Ouest

Morden, Sask., 29.—Samedi soir, entre 6.30 et 7 heures, une grêle effroyable poudra un vent furieux, a ravagé notre district, causant des dommages considérables. Le patinoir a été démolit, les écuries sur les terrains de l'Exposition, l'hôtel Arlington, la résidence de M. J. E. Black, les écuries de fret du C.P.R., 74-élevateur Ogilvie, plusieurs wagons de chemin de fer et un grand nombre de maisons ont été fortement endommagés.

Les nouvelles de la campagne rapportent qu'un grand nombre de grandes cases de maisons ont été renversées. On ne rapporte aucune perte de vie.

Dr W. VERGEE, Jr.,

(Ex-interne des Hôpitaux de Paris) MEDICIN ET CHIRURGIE. Chef des Clés d'Abraham et St-Genève.

HEURES DE CONSULTATIONS: A. M.—2 à 11 heures. P. M.—2 à 5 heures.

La Cie C. H. Catell, Limited, MONTREAL, CANADA.

Dr W. VERGEE, Jr., (Ex-interne des Hôpitaux de Paris) MEDICIN ET CHIRURGIE. Chef des Clés d'Abraham et St-Genève.

HEURES DE CONSULTATIONS: A. M.—2 à 11 heures. P. M.—2 à 5 heures.

La Cie C. H. Catell, Limited, MONTREAL, CANADA.

Dr W. VERGEE, Jr., (Ex-interne des Hôpitaux de Paris) MEDICIN ET CHIRURGIE. Chef des Clés d'Abraham et St-Genève.

HEURES DE CONSULTATIONS: A. M.—2 à 11 heures. P. M.—2 à 5 heures.

La Cie C. H. Catell, Limited, MONTREAL, CANADA.

Dr W. VERGEE, Jr., (Ex-interne des Hôpitaux de Paris) MEDICIN ET CHIRURGIE. Chef des Clés d'Abraham et St-Genève.

LES PILULES ROUGES

Préviennent les maladies de l'âge critique

Il serait oiseux de répéter ici ce que c'est que le retour d'âge. Chaque femme est suffisamment instruite là-dessus.

Ce que plusieurs ignorent ou paraissent oublier, c'est ceci: l'âge critique est un événement naturel et bien dans l'ordre des choses. Il devrait donc se passer comme tel.

Puisque l'on sait par expérience que l'époque du retour est, le plus souvent, la cause de graves irrégularités, quoi de plus facile alors que de parer les coups, prévenir le mal?

Que de femmes attendent toujours trop tard pour se soigner même dans ce cas-ci.

A cette époque encore c'est le sang qui joue le rôle principal. C'est donc de ce côté qu'il est opportun de se mieux surveiller. Il faut donc fortifier le sang, le dépouiller de tout ce qui pourrait le rendre impur, lui donner plus de consistance, c'est-à-dire l'enrichir et en augmenter le volume. Cette précaution prise, il n'y a plus rien à craindre. La suppression des époques mensuelles se fera tout à fait normalement, sans que la santé en soit le moindre affectée.

Mais, comment arriver à ce résultat? A vrai dire, il n'y a qu'un moyen unique qui soit absolument certain, c'est l'emploi des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Remède naturel par excellence et tonique souverain, les Pilules Rouges sont seules capables d'agir sur le sang et de lui donner toutes les qualités requises chez une femme arrivée à l'âge critique.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos Médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Le Sirop des Enfants du Dr Coderre

De tous les sirops, il faut choisir le meilleur

J'ai essayé plusieurs sirops pour soulager mes enfants que la dentition ou autre chose faisait souffrir, et je n'en ai pas rencontré de meilleur, de plus recommandable que le SIROP DES ENFANTS DU DR CODERRE.—Mme H. DÉGRIE, 86 rue Workman, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS DU DR CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez la signature, en rouge, du Dr J. EMEY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille

FAUNE RENAUX

Le seul aliment qui, par sa composition, aide à la formation des os et des dents chez les enfants.

La FARINE RENAUX

guérit promptement l'ENTÉRITE et la DIARRHÉE INFANTILE.

En Vente Partout.

MAISON DE PENSION

Mme Lapierre a l'honneur d'annoncer son ancienne clientèle et le public en général qu'elle a abandonné l'hôtel Doré, et qu'elle continuera comme par le passé à recevoir des pensionnaires de table et de chambre, aux meilleures conditions possibles. S'adresser au No 380 1/2, rue Saint-Joseph, Jacques-Cartier.

AVIS

Dimanche, 4 août, grand pèlerinage à Ste-Anne de Beauport par l'Union St-Joseph du Canada. Voir l'annonce dans quelques jours.

RESIDENCE D'ETE A ST-JOSEPH DE LEVIS

Propriété à louer à St-Joseph de Lévis, un des cottages de M. Chapard, près du golf, appartenant à C. DEGRAVE, à rue Cook, Téléphone 11912. Réa. 2862.

Une Course au Clocher

Depuis lundi, à St-Basile, c'est une véritable course au clocher, c'est à qui se rendra le premier à la voute de juillet, chez Myranda & Pouliot, No 168, rue St-Vallier, informez-vous à ceux qui y sont allés, leur réponse sera notre meilleure annonce.

LA MALADIE DU PIS DES VACHES

Le laitier, M. J. B. POULIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.

Je souffrais depuis des mois de tous les maux souvent amenés par l'âge critique: chaleurs étouffantes, étourdissements, douleurs dans les reins et dans tous les membres, enflure des bras et des jambes, etc. Des médecins m'avaient traités en vain et je me désolais. Je commençai à prendre des Pilules Rouges qu'une amie m'avait enseignées. Quelques boîtes suffirent d'abord pour calmer mes douleurs, et me donner des forces, puis après un usage régulier de quelque temps, je n'avais plus rien à souffrir. Mme J. B. POULIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.

Je souffrais depuis des mois de tous les maux souvent amenés par l'âge critique: chaleurs étouffantes, étourdissements, douleurs dans les reins et dans tous les membres, enflure des bras et des jambes, etc. Des médecins m'avaient traités en vain et je me désolais. Je commençai à prendre des Pilules Rouges qu'une amie m'avait enseignées. Quelques boîtes suffirent d'abord pour calmer mes douleurs, et me donner des forces, puis après un usage régulier de quelque temps, je n'avais plus rien à souffrir. Mme J. B. POULIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.

Je souffrais depuis des mois de tous les maux souvent amenés par l'âge critique: chaleurs étouffantes, étourdissements, douleurs dans les reins et dans tous les membres, enflure des bras et des jambes, etc. Des médecins m'avaient traités en vain et je me désolais. Je commençai à prendre des Pilules Rouges qu'une amie m'avait enseignées. Quelques boîtes suffirent d'abord pour calmer mes douleurs, et me donner des forces, puis après un usage régulier de quelque temps, je n'avais plus rien à souffrir. Mme J. B. POULIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.



Mme A. HAMEL.



Mme P. CHOUINARD.



Mme A. GARIEPY.



Mme J. B. POULIN.



Dr DEGRUE



Chauffe Seul

FER A REPASSER MODERNE, pas d'électricité, gaz ou charbon, ne donne pas de chaleur dans la maison. Donne pas de chaleur dans la maison. Donne pas de chaleur dans la maison.

EPICERIE A VENDRE

Un stock d'épicerie nouveau du printemps avec loyer, et possession immédiate, très bon poste, pouvant rapporter un très bon revenu, vente pour cause de décès du propriétaire. S'adresser par lettre au coin des rues Laliberté et de la Reine.



Température
Observatoire
de Toronto,
29 juil 1912
PRONOSTIC:
DEMAIN
VENT DU SUD
BEAU et FRAIS

Sir Wilfrid à Québec

Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier, sont arrivés hier de Québec, de retour de la Malbaie où ils ont passé quelques semaines de vacances à la maison de campagne de l'hon. Adolphe Turgeon. Le chef de l'opposition, qui en est à sa première vacances depuis 1888 peut-être, paraît en excellente santé. Il a fait au "Soleil" l'honneur d'une visite ce matin.

Sir Fran çois à la Malbaie

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Sir François Langelier, Lady Langelier et Mlle Langelier, partiront demain matin, pour la Malbaie, où ils seront les hôtes de Lady Pelletier pendant quelques jours.

Sir Lomer Gouin

Sir Lomer Gouin est attendu à Québec, demain. Sir Lomer sera à son bureau une partie de la journée. Il est probable qu'il y ait réunion des cabinets pour expédier les affaires de routine.

L'hon. M. Caron

L'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie, part, ce soir, pour Ottawa, par affaires du département auquel il préside. L'hon. M. Caron sera au bureau du gouvernement, à Montréal, mercredi, et de retour à son bureau, à Québec, jeudi matin.

Simple remarque

On trouve dans le "Chronicle" de ce matin une annonce du département naval, demandant des recrues pour la marine canadienne. La chose nous a d'autant plus surpris que les bons volontaires n'ont cessé depuis les élections de nous offrir que la marine de Laurier serait abolie, que la loi loi créant sera révoquée après un plébiscite que le gouvernement Bourdieu va donner à ses amis.

Faut-il conclure que M. Bourassa et ses lieutenants se trompent ? La chose leur arriverait-elle ?

NOUVEL HONNEUR A L'HON. M. DECARIE

Montréal, 29. — Du correspondant du "Soleil". — L'hon. Jérémie Decarie, secrétaire provincial, vient d'être



L'hon. Jérémie DECARIE, qui vient d'être nommé gouverneur de l'Université Laval.

nommé gouverneur de l'Université Laval, en reconnaissance des services rendus à la cause de l'éducation. C'est un honneur inusité que celui qui vient d'être offert à l'hon. M. Decarie.

Le Mikado est mort

Au moment où nous allons sous presse, le télégraphe nous apporte la nouvelle de la mort de Mutsuhito, l'empereur du Japon.

Il y a plusieurs semaines, comme nous l'avons dit ces jours derniers, que le monarque était malade, mais ce n'est que depuis une semaine que l'on a commencé à craindre pour ses jours.

Omission à réparer

Comme nous ne comptons pas de la bénédiction de l'Institut des Marins Canadiens que nous publions en page 10, nous aurions dû accorder un peu de crédit à M. Bégin, empereur de l'Archevêché, pour le bon travail avec lequel les décorations ont été faites.

M. Huard, le gardien de l'église se dit bien obligé à M. Bégin pour l'aide efficace qu'il lui a accordée.

LA PRIME DU "SOLEIL"

Ceux qui se le procurent en sont enchantés. Leur nombre augmente sans cesse. Les bons témoignages abondent, pour les meilleures raisons du monde. S'il en est qui doutent pourquoi ne point s'en assurer.

Prière de lire les témoignages favorables qui nous sont donnés en page 3.

L' "EMPRESS" REVIENT MAIS FORT AVARIE

On croit que le navire avarié ne pourra reprendre le service cette saison. Le capitaine Murray refuse de parler. Les passagers font des éloges de lui

"L'Empress of Britain", qui a coulé l'"Helvetia", dans l'après-midi de vendredi, près de Cap Madeleine, est arrivée ce matin, à 10 h. 30, dans notre port. Une foule nombreuse attendait l'arrivée du paquebot, qui porte une large entaille au-dessus de sa ligne de flottaison, d'une longueur de 7 pieds, en outre de plusieurs pièces d'acier qui sont toutes croquées. La plupart des passagers de salon sont revenus à Québec, où ce matin un convoi spécial du C. P. R., les conduisant à différents points, d'où ils s'embarqueront pour l'Angleterre.

Cet après-midi, des scaphandriers feront l'examen du navire avarié, et l'on décidera ensuite quoi faire. Le capitaine Murray, que nous avons rencontré, ne veut rien dire, pour le présent, mais les passagers avec qui nous avons pu causer quelque peu, n'ont que des louanges à l'adresse du capitaine et des membres de l'équipage, qui se sont conduits d'une façon admirable. Les avaries au paquebot paraissent très sérieuses et on croit que "L'Empress" ne pourra reprendre le service cette saison.

Il restitue, mais il expiera son crime

Gsc. Wild, un jeune homme de cet-sonne de \$15.00. Ce matin il a plaidé coupable, mais il a fait remise des objets et de la somme volée. Le magistrat l'a cependant condamné à la peine que nous citons plus haut.

LEURS ALTESSES DANS LA CASPESIE

Gaspé, 29. — Gaspé a été honoré, les 25 et 26 derniers, de la visite de leurs Altesses Royales, le Duc, la Duchesse de Connaught et la princesse Patricia. L'incendence de la température a contribué quelque peu à diminuer l'agrément de leur voyage ; mais leurs Altesses n'en ont pas moins exprimé leur grande satisfaction d'avoir été reçues avec autant d'enthousiasme par les citoyens de notre belle et pittoresque localité.

Le Duc, la Duchesse et la Princesse, ont passé plusieurs heures à faire la pêche au saumon, sur la rivière St-Jean, où le club de pêche de St-Jean avait mis ses canots et accèssoires à la disposition des visiteurs vice-royaux. La Duchesse de Connaught a été assez heureuse de capturer trois gros saumons quand, de son côté, la Princesse Patricia en capturant un et plusieurs belles truites. Leurs Altesses se sont embarquées à 7 heures samedi à bord du "Earl Grey", pour continuer leur voyage aux Provinces Maritimes.

Nouvelles de St-Apolinaire

St-Apolinaire, 29. — Le 22 juillet, M. Benjamin Rousseau, marchand, de St-Apolinaire, conduisait à l'autel Mlle Juliette Moreau, fille de M. Ferdinand Moreau, cultivateur, de Saint-Apolinaire. M. Joseph Rousseau, rentier, servait de témoin au marié. Après la messe, le déjeuner fut servi chez M. Rousseau, père du marié, où il y eut un somptueux dîner. Le dîner fut pris chez M. Benjamin Rousseau, et le souper chez M. F. Moreau, père de la mariée, où il y eut beaucoup d'amusements, entre autres le chant et plusieurs scènes dramatiques, ce qui n'est qu'une habitude très avancée que les invités se sont retirés.

M. Wilfrid Moreau, frère de la mariée, et Mlle Florida Rousseau, sœur du marié, faisaient l'honneur de la nocce. Parmi les invités ont remarqué M. et Mme Joseph Rousseau, père du marié ; M. et Mme Hilaire Dubois, M. et Mme Arthur Moreau, M. et Mme Alfred Masse, M. Arthur Rousseau et Mlle Eva Moreau, Mlle Amanda et Evelina, Mme veuve Rémi Masse, grand-mère de la mariée, Mme Omer Moreau, de Lowell, Mass., accompagnée de ses deux filles, M. et Mme Pierre Masse, M. Wilfrid Boucher. Les mariés ont reçu de jolis cadeaux.

Le heureux couple est parti le lendemain pour Québec, les Chutes Montmorency, et St-Apolinaire. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

BELLE CEREMONIE A BIENVILLE HIER

Hier après-midi, à 3 heures, a eu lieu, à Bienville, la bénédiction de la pierre angulaire du couvent qui sera dirigé par les Révérendes Soeurs de St-Louis de France.

Mgr Tétu, au nom de Mgr l'Archevêque, a présidé à la cérémonie qui fut très imposante. Le sermon fut donné, en plein air, par le R. P. Daigues, supérieur des Eudistes, de Lévis. La fanfare de Lévis a fait les frais d'un joli programme musical sous la direction de M. Téléphone Jenkins.

L'assistance était très nombreuse, de Bienville, de Lauson et de Lévis.

Le feu se rallume

Ce matin, les pompiers ont été appelés de nouveau au "Canton" Cylé Chinois, rue St-Jean, où le feu s'était rallumé entre les planchers. Un peu d'eau a suffi pour étendre les flammes.

Pour \$3.80, vous faites le voyage de Montréal, avec les typos. Tous les wagons seront de première classe.

ELLE FINIT PAR TOUT AVOUER

La femme Buzone, a été traînée ce matin devant le recorder, et condamnée à \$100 d'amende et les frais, ou 6 mois aux travaux forcés, pour avoir tenu une maison réputée déréglée. La principale place d'affaires de la femme Buzone était au No. 3, rue Des Fossés, où elle tenait un magasin. Quelquefois elle se permettait de vendre des liqueurs douces et elle avait été condamnée au mois de juin dernier à une forte amende pour cette offense.

Ses principaux clients, entre autres la femme "Afronaise", qui purge actuellement une sentence à la prison de Québec, faisaient leurs achats très tard dans la soirée, ce qui irritait fort la police.

Et ce matin, la femme Buzone venait en cour du Recorder, où elle donnait un rapport détaillé de ses opérations financières. Elle était payée l'amende d'iel à ce soir si elle ne veut pas aller passer le reste de la belle saison sur les îles grecques.

L'organisation de l'excursion de l'Union typographique, à Montréal, est parfaite. Le train partira à 1 h. 45 samedi après-midi.

UN NOIR QUI N'EST PAS COMMODE

Un nègre du nom de Snotgrass, a été condamné ce matin, par le recorder, à 2 mois de prison, pour avoir troublé la paix et à 6 mois par le magistrat de police, pour voies de fait graves. Samedi soir, Snotgrass, se présentait au magasin de rafraîchissements, de MM. Demetree et Adamakis, au coin des rues St-Nicolas et St-Paul, au Palais, où il se faisait servir de la crème à la glace. Après avoir mangé son premier plat, il en demandait un autre, mais on lui intimait l'ordre de payer le premier et qu'on lui en servirait un autre. Le noir devint furieux, il injuria le commis qui l'avait servi, mais celui-ci parvint à le mettre dehors, après lui avoir administré une gifle des mieux conditionnées.

Le nègre n'en voyant plus clair et rendu encore plus furieux, traversa la rue d'où il revint avec deux énormes rochers qu'il lança à la tête du commis et celui-ci para le coup et la pierre alla s'abattre sur un bocal qu'elle réduisit en miettes. On se lança à la poursuite du nègre qui fut capturé un peu plus loin que la gare du Pacifique et un constable le conduisit au poste central, d'où ce matin on le conduisit d'abord en cour du Recorder, où il subissait sa première condamnation, puis en dernier, devant le magistrat de police.

Snotgrass a été conduit aussitôt sur les Plaines où il subira sa peine.

Gamins chez le recorder

Trois garçons âgés respectivement de 15 et 16 ans, William Watt, Herbert Tupper et J. Patry, demeurant sur la rue Champlain, ont été traduits devant le recorder, où ils ont subi l'accusation d'avoir gêné la circulation et d'avoir insulté des jeunes filles, en face de l'élévateur qui conduit à la Terrasse.

Plusieurs témoins ont été entendus, et jugement sera rendu plus tard.

Profitez de l'avantage que vous offre

l'Union typographique de faire un beau voyage à Montréal, samedi prochain.

Le feu dans la cour du Canadien Nord

Samedi après-midi, les pompiers des casernes Nos 4 et 5 ont eu à combattre, de deux heures de l'après-midi jusqu'à minuit, un incendie qui s'était déclaré dans un amas de charbon, dans la cour du chemin de fer Canadien Nord, au Palais.

Une pompe à incendie a travaillé une partie de la nuit à noyer le foyer, mais ce n'est qu'à 3 h. hier matin que le feu a été complètement éteint.

Jugement remis

Dans la cause d'un nommé Garneau, arrêté, pour avoir causé du trouble et menacé sa femme, le jugement a été remis à plus tard.

PROFITEZ DONC DE CETTE OCCASION

Un voyage à Montréal, par le Pacifique Canadien est ordinairement chose agréable ; mais lorsqu'on le fait à bon marché comme on en aura l'occasion samedi prochain ; lorsqu'on a l'avantage de se trouver en compagnie de gais voyageurs comme les typographes, on y trouve un charme qui ne se rencontre que rarement.

C'est à 1 h. 45, samedi après-midi que le train spécial des typographes partira de la gare du Palais. Le prix du billet, aller et retour, est de \$3.80. On n'aura que des wagons de première classe et pour le voyage de retour les billets sont bons jusqu'à mardi, le 6 août.

Chicoutimi et Roberval

L'excursion qui aura deux endroits importants comme lieux de destination, samedi, le 17 août prochain, sera des plus populaires, assurément. Ceux qui n'ont pas l'occasion d'aller souvent dans la région du Lac Saint-Jean, soit par affaires ou en promenade, vont bénéficier de cette aubaine pour aller constater sur place les dommages causés il y a un mois, par l'incendie de Chicoutimi. L'excursion spéciale partira de Québec, à 2 heures, le samedi après-midi, sera aussi très avantageux pour les pêcheurs, car les billets seront bons jusqu'au vendredi suivant. Les prix de cette excursion sont de \$3.90 pour Chicoutimi et \$2.50 seulement pour Roberval.

Cette excursion est organisée par la fanfare Lamblotte, qui mérite beaucoup d'encouragement.

Les billets d'excursion de Montréal, par l'Union typographique, sont bons pour revenir jusqu'à mardi.

NOTE PERSONNELLE

M. J. Edgar Lepage, de Montréal, agent voyageur pour le fret sur le chemin de fer Intercolonial, était de passage en cette ville samedi, et logeait au Clarendon.

M. Pierre Givernmont, de Montréal, était en ville aujourd'hui.

Mlle Esté, payée l'amende d'iel à ce soir si elle ne veut pas aller passer le reste de la belle saison sur les îles grecques.

Mme Joseph Lemieux, de St-François, est partie pour Rimouski, où elle passera une quinzaine. Elle est en visite chez M. Paul Emile Lepage, photographe.

Excursion des typos à Montréal, samedi prochain, sera un des plus beaux voyages de la saison.

FROMENADE SUR L'EAU

Le vapeur "Orléans" fera le tour de l'île dimanche prochain. Le départ s'effectuera de cette ville à 1 h. 30. Ce sera une jolie promenade sur l'eau. Le voyage sera bon marché, à 50 cents seulement, et on sera de retour à la ville, vers 6 h. 30. Cette excursion sera tout probablement la seule de la saison actuelle, autour de l'île. Nul doute que des centaines de personnes vont en profiter, pour aller respirer l'air pur sur le beau fleuve.

Bienvenue

Nous avions, hier, le plaisir d'avoir dans notre ville des visiteurs connus et respectés depuis leur départ ; nous voulons parler de M. Julien Daoust et de Mme Bella Ouellet-Daoust, de passage ici où ils sont venus reconnaître M. J. Armand Leclaire et sa jeune épouse, Mlle Rose-Alma Ouellet ; ces derniers sont partis pour un long voyage de noces.

Santé et bonheur au jeune couple. Si l'on veut certains renseignements relativement à cette distinguée visite de M. et Mme J. Daoust, on aurait à l'automne une saison de drame au théâtre Princesse. Tous les ont gardé le meilleur souvenir de ces talentueux artistes qui pendant plus de trois années firent les délices de nos bons amateurs de théâtre. Ce nous serait une véritable joie de voir revenir sur nos scènes québécoises, ces deux regrettables artistes. Nous formons donc des vœux pour le retour de M. et Mme J. Daoust et nous leur disons : "Bienvenue toujours." Nous vous aimons et nous saurons apprécier comme par le passé, votre dévouement à la cause théâtrale canadienne.

Des amateurs.

Les billets d'excursion de Montréal, par l'Union typographique, sont bons pour revenir jusqu'à mardi.

Nouvelle aubaine

Les billets de l'excursion de dimanche prochain, à la Malbaie, seront bons pendant trois jours. Ce voyage par l'Union typographique ne peut manquer d'être très agréable pour les centaines de personnes. On sera à la Malbaie avant 1 heure de l'après-midi. De fait, le train spécial qui partira de Lévis, dimanche matin, atteindra le quai de la Rivière-Ouelle au moins de trois heures. Il restera en route de 12 milles à franchir, en bateau. Le vapeur Champlain fait ordinairement la traversée en une heure. On aura tout le temps voulu pour visiter la Malbaie et les magnifiques endroits qui l'entourent. Le départ du vapeur Champlain, le soir du même jour se fera comme les autres dimanches, à 6 h. 30 heures. Le voyage sera suffisamment rapide. Dès 11 h. 05 heures, le convoi de l'Union typographique, comme d'habitude, à Lévis.

Un Mets Idéal :

LE LINIMENT MINARD GUERIT LE MAUVAIS TEMPERAMENT.

J'ai acheté un cheval qui avait une forme (ringbone) soi-disant incurable, de l'ai guéri avec du LINIMENT MINARD qui m'a coûté \$1.00 et le l'ai vendu \$5.00. Profit net sur le liniment, \$4.00.

MOISE DEROSCE, Hôtelier, St-Philippe, Qué.

NAISSANCES
CHESNÉ—M. J. A. Chesné, ébéniste de la maison Paquet, Lée, et Mme Chesné sont partis à leurs parents et amis de la maison St-Jean, baptisés sous les noms de Joseph-Albert-Roland, Parrain et marraine, M. J. G. Hébert et Mme A. Chesné, grand-père de l'enfant.

BEAULIEU—M. et Mme Paul Beaulieu, marchand quincaillier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 28 courant, sous les noms de Marie-Paul Beaulieu et Mlle Arthur Martin, grands parents de l'enfant.

OUELLET—A Québec, le 28 juin 1912, M. et Mme Joseph Arthur Ouellet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 28 juillet 1912, baptisé sous les noms de Joseph, Arthur, Rosario, Parrain, M. Rosario Ouellet, oncle de l'enfant, et marraine, Mlle Marie Ouellet, de Natchua, cousine de l'enfant.

DECES
DORVAL—A St-Sauveur, le 27 juillet 1912, est décédée Dame Marie-Louise Leclerc, épouse de Philippe Dorval, tailleur de cuir, à l'âge de 36 ans. Elle était de la Ste-Famille et du Tiers-Ordre.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 du courant, à 8 hrs. Départ de la résidence de son beau-père, No 110, rue St-Joseph, à Roberval, à 7 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU—A St-Sauveur, le 28 juillet 1912, est décédé à l'âge de 40 ans et 8 mois, François Letourneau. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 34, rue St-Joseph, à 7 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON—A St-Roch, est décédé, dimanche, 28 juillet, Albert Gagnon, à l'âge de 35 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 81, rue St-Joseph, à 7 h. 45, pour l'église St-Joseph-Baptiste et le cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX.—Décédé subitement à Beaufort, le 28 courant, à l'âge de 78 ans et 6 mois, sieur Frisique Mailloux, ancien cultivateur.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi le 31 juillet à neuf heures à l'église de Beaufort.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE—A Lambton, est décédé subitement, le 27 juillet 1912, l'épouse de l'honorable Eugène Roberge, conseiller législatif.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10 h. 30, dans l'église de Lambton.

Un train spécial partira de Lévis à 9 heures pour les funérailles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERIS.—A St-Romuald d'Ébouché, le 28 du courant, est décédé à l'âge de 81 ans, sieur Jérôme Demeris, époux de dame Marie Nicole.

Son service et sa sépulture auront lieu à St-Romuald, mercredi, le 31 du courant, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER.—A St-Malo, est décédé Joseph, Jean-Baptiste, Marcel, à l'âge de 6 mois, enfant bien-aimé de Joseph Grenier, employé civil.

Les funérailles auront lieu demain après-midi, à 4 hrs. Départ de la maison mortuaire à 3 hrs pour l'église de Beaufort et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOANNET.—A Limoulu, le 29 courant est décédé à l'âge de 82 ans et 2 mois, dame Camille Joannet, épouse de feu Jacques Joannette. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire No 179, 1ère rue Limoulu à 7 h. 45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS VENTE DES LOTS VILLAGE AMOS, ABITIBI

Le 7 août prochain, à Amos, Monsieur H. Authier, agent des Terres de la Couronne, vendra à l'enchère publique la plupart des lots du village Amos, dans le canton Figury, Abitibi.

ELZ. MIVILLE DECHENE, Sous-Ministre

Dépt. des Terres et Forêts.

FILLES. — On demande trois filles de table et trois filles de cuisine pour l'hôtel du Lac St-Joseph. Bons gages. S'adresser à la gare du Q. & L. St-J., département des hôtels. 26 juil-2 f

Logement à louer
Logement de 7 appartements, situés No 22, rue Dolbeau, Montcalmville, près de Pères Franciscaux ; chambre de bain à part, avec toutes les améliorations modernes. A louer à bon prix. S'adresser à J. L. LORTIE, 22, Dolbeau. 20 j—no

CHACQUE soumissionnaire déposera entre les mains du trésorier de la Cité un montant de \$1,000, qui sera confisqué contre qui, le cas échéant, refuserait de signer le contrat et restera entre les mains de la Cité jusqu'à ce que les travaux soient complétés. La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni aucune soumission. Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur de la Cité. W. D. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité.

PROFITEZ DES BONS DOUBLES, CHEZ I. A. FORTIN

ON DEMANDE A EMPRUNTER
On demande à emprunter \$8,000 à \$10,000 à 6 pour cent, sur un hypothèque valant \$30,000, 1ère hypothèque. S'adresser par lettre à J. A. B., "Le Soleil," Québec. 28-29-30

Faguy, Lepinay & Frere 254 à 264, Rue ST-JEAN

Bons Marchés pour les Derniers Jours de notre Grande Vente de Juillet
REDUCTIONS DE PLUS EN PLUS CONSIDERABLES

Soie Jacquard, valant 59c réduite à 29c
200 verges de soie Jacquard, de couleurs, large de 30 pouces, valant 59c, une jolie soie pour robes qui disparaîtra promptement à 29c
Pyjamas pour Garçons à 59c

Nous écouons cette semaine un lot de pyjamas en flanellette de couleurs pour garçons, grandeurs 8 à 14, valeur régulière 90c pour 59c

Chaussettes de Coton pour Enfants, toutes réduites à 2 paires pour 25c

Toutes chaussettes en fil unies ou ajourées, noires, blanches et couleurs ainsi que de fantaisie, valant 15c, 17c, 20c, 23c et 25c, sont réduites à deux pour 25c

Job de Matinées à \$1.49

Matinées de lingerie blanche garnies de valenciennes ou de dentelle torchon avec collet ou décolletées, valeur extra à \$2.50 pour \$1.49

Matinées "Peter-pan" en lawn blanc carreaux garnies de lawn champagne, joli modèle, valeur \$2.00 pour \$1.49

Flours

Au département des chapeaux nous offrons un grand lot de fleurs de toutes sortes. Valeurs 50c et 75c pour 24c 75c, \$1.00 et \$1.25 pour 49c